

ORPHELINAT MACONNIQUE
SOLIDARITE JEUNESSE

*Association reconnue d'utilité publique
par décret du 2 Décembre 1927*

ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE

du

Jeudi 12 Juin 2014

pour l'exercice 2013

**En l'Hôtel de la GRANDE LOGE DE FRANCE
8, rue Puteaux - 75017 PARIS**

SIEGE SOCIAL : 90, RUE DU FAUBOURG SAINT - MARTIN - 75010 - PARIS

MESSAGE DU PRESIDENT

« Mes Très Chers Frères Délégués,

Fin 2013, nous avons proposé au Conseil Fédéral, qui a accepté, une Cérémonie Blanche afin que les Loges puissent adopter les enfants de nos Frères passés à l'Orient Eternel. Si vous avez des orphelins dans vos Respectables Loges, vous pouvez maintenant les accueillir avec Fraternité et Amour.

Comme tous les ans, nous avons également insisté sur le Rôle et les Devoirs des Parrains vis-à-vis des familles.

Nous nous devons d'aider ces enfants jusqu'à la fin de leur scolarité, qui pour un grand nombre d'entre eux dépassera l'âge de la majorité.

Bien au-dessus des soucis de la vie matérielle nous avons aussi le Devoir de leur transmettre Fraternité et Amour; c'est ce que SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE s'efforce de faire, mais pour y parvenir, nous avons besoin du soutien de vous tous mes Frères.

Merci pour eux.

J'ai dit...»

« Ils ont besoin de Nous.

Nous avons besoin de Vous. »

Philippe CELERIER
Président de Solidarité Jeunesse
Paris Le 5 mai 2014

*
* *

POUVOIR DU DELEGUE

Article 17 - Représentation aux Assemblées Générales

Les membres de l'Association peuvent être représentés à l'Assemblée Générale par un délégué.

Le délégué et son suppléant sont élus chaque année par les Frères de sa Loge.

Le délégué ne peut représenter que sa Loge.

Le délégué a droit au nombre de voix représentant l'effectif total de sa Loge.

Tout sociétaire présent à l'Assemblée Générale a droit à une voix (à soustraire du nombre de voix attribué au délégué de sa Loge).

Seuls les délégués et les membres présents à l'Assemblée Générale ont droit de vote.

*

* *

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2013 - 2014

Président	Philippe CELERIER
Vice - Président	Georges DUCLOS
Secrétaire Général	Patrick HIRIGOYEN
Secrétaire Adjoint	Alain MANVILLE
Trésorier	Jean BATTISTON

Commissaire aux Comptes	Gérard EMARD
Archiviste	Jacques PARIS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2013 - 2014

Fin de Mandat *

Messieurs :

BATTISTON Jean	2016
BODART Jean-Marie	2016
CELERIER Philippe	2015
DE MARTIN Diego	2016
DUCLOS Georges	2016
GRAINE Marcel	2015
* LAFARIE Michel	2014
RABEFANIRAKA Christian	2015
HIRIGOYEN Patrick	2015
MANVILLE Alain	2016
* MUSSO Gilbert	2014
PARIS Jacques	2015
* ROQUES Alain	2014

Présidents d'Honneur	André IMBERT Philippe JEAN
Vice - Président d'Honneur	Claude ROSENBERG
Membres d'Honneur	Michel MALAPRIS Bernard SIMON

**COMPTE RENDU
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU
JEUDI 13 JUIN 2013**

Régulièrement convoquée, l'Assemblée Générale Ordinaire de **SOLIDARITE-JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE** s'est tenue le jeudi 13 juin 2013 à 15h30, en l'Hôtel de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux – 75017 Paris, sous la présidence de **Monsieur Philippe CELERIER, Président du Conseil d'Administration en exercice.**

*
* *

- **276 Délégués étaient présents à l'ouverture de la séance à 15h 30.**

Étaient excusés :

MM. : Bruno CASSETTE, Éric COUDERC, Philippe DECOUVELAERE, Michel LAFARIE et Yves SALA.

*
* *

Le Président accueille les membres présents et rappelle les conditions de vote :

- Le délégué possède un nombre de voix correspondant au nombre de membres de sa Loge;
- Cependant, tout Frère présent peut voter mais dans ces conditions son délégué aura une voix en moins.

Le Président appelle ensuite 6 scrutateurs volontaires pour le dépouillement des votes en fin de séance. Le Secrétaire Général Adjoint Monsieur Patrick HIRIGOYEN, prend note des Noms, Loges et Orients des 6 scrutateurs volontaires : MM. Philippe MERCIER de la Respectable Loge 1447 «Le Chemin Écossais» Orient de Boulogne-Billancourt; Jean-Paul LE QUERF de la Respectable Loge 1430 «Les Trois Pierres de Pévèle» Orient de Orchies; Frédéric VAN DER VORM de la Respectable Loge 1347 «Le Banquet» Orient de Paris; Guillaume PEREZ de la Respectable Loge 1270 «Les Rayons de Prométhée» Orient de Toulouse; Gaëtan DEFIVES de la Respectable Loge 998 «ATHÉNA» Orient de Paris; Gérard CALMELET de la Respectable Loge. 883 «SPINOZA» Orient de Paris.

*
* *

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de «SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE» du jeudi 13 juin 2013.

1/ ALLOCUTION DU PRESIDENT

Mes Très Chers Frères Délégués.

«Tous les membres du Conseil d'Administration de «SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE» sont très heureux de vous accueillir à votre Assemblée Générale Ordinaire. Votre présence aujourd'hui atteste l'intérêt que vous portez au fonctionnement de votre association.

En premier lieu, je vous présente les excuses de notre Très Respectable Grand Maître Marc HENRY, car à la veille du Convent, à son grand regret, il est pour lui impossible de participer à notre Assemblée Générale Ordinaire.

Nous remercions le Très Respectable Frère François DARD ici présent, Grand Hospitalier de la Grande Loge de France qui est accompagné par les Très Respectables Frères Constantino SUARÈS, Pascal BATTISTON et Etienne NOBILI ainsi que le Très Cher Frère Michel GRIMALDI Président de L'ENTRAIDE FRATERNELLE pour leur présence et leur disponibilité permanente. Ils nous diront quelques mots tout à l'heure.

Je voulais vous dire également que SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE et L'ENTRAIDE FRATERNELLE entretiennent vraiment des liens de proximité et sur tous les dossiers. Nous travaillons très bien ensemble dans l'intérêt de nos Frères et bien sûr des familles en ce qui concerne SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE.

Nos remerciements iront également à Madame Isabelle SERIN ici présente, veuve de notre Très Cher Frère Didier qui est passé à l'Orient Éternel il y a maintenant presque 5 ans et maman de trois enfants, Julian, Lucille et Louis, qui nous fera part dans quelques instants de son ressenti et de son vécu.

Nos remerciements aussi pour leur présence aujourd'hui bien sûr, mais surtout pour leur dévouement et leur disponibilité permanente aux Très Chers Frères Philippe JEAN, ancien Président et Président d'Honneur de SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE, Yvan DEGREMONT, passé Président ainsi que Claude ROSENBERG, Vice Président d'Honneur qui a le record des élections chez nous puisque notre Très Cher Claude a été élu et réélu durant 21ans. Nous aurons aussi une pensée pour notre Ancien Président Pierre IOOS, membre du Grand Orient de France passé à l'Orient Éternel très récemment.

Bien sûr nous n'oublions pas notre nouvelle secrétaire, Madame Georgette SADIK pour le travail quotidien, pour son dévouement et surtout pour le sens de l'écoute dont elle fait preuve auprès des familles. Au titre de Président, je remercie tous les Administrateurs pour leur soutien et leur disponibilité, sachant que les frais qu'ils engagent pour assister à nos Conseils d'Administration ne sont jamais remboursés. C'est un engagement entièrement bénévole, et encore une fois Mes Très Chers Frères Administrateurs un très grand merci.

Nous vous présentons les excuses de nos Administrateurs absents à cette Assemblée Générale:

- Notre Secrétaire Général Yves SALA qui a de graves problèmes de santé et qui ne peut donc être parmi nous aujourd'hui, Michel LAFARIE qui a été opéré des yeux il y a deux jours, Éric COUDERC et Bruno CASSETTE pour des raisons professionnelles, et ainsi que notre ancien Secrétaire Général Philippe DECOUVELAERE qui lui aussi a des problèmes de santé importants.

- Se sont excusées aussi : la Respectable Loge 582 «Les Amitiés Internationales» à l'Orient de Paris; la Respectable Loge 672 «Les Philadelphes Roger Salengro» à l'Orient de Lille; la Respectable Loge 774 «L'Énergie Libératrice» à l'Orient de Paris; la Respectable Loge 793 «Memphis France» à l'Orient de Paris; la Respectable Loge 699 «La Tradition Écossaise» à l'Orient de Bordeaux; Jean NADOLSKY Ancien Administrateur de Solidarité Jeunesse de la Respectable Loge 883 «Spinoza» à l'Orient de Paris, mais dont la Loge est représentée par son suppléant; la Respectable Loge 957 «Saint-Jean du Désert» à l'Orient de Valenciennes; la Respectable Loge 1026 «Lumière en Cévennes» à l'Orient de Arles; la Respectable Loge 1023 «Saint-Jean d'Agenais» à l'Orient d'Agen; la Respectable Loge 1091 «Jacques de Morlay» à l'Orient de Vesoul et la Respectable Loge 1494 «Kairos» à l'Orient de Saint-Germain-en-Laye. Nous excuserons aussi, tous les Frères délégués qui n'ont pas pu se déplacer aujourd'hui pour des raisons de grèves de transports, et nous reporterons les noms de leurs Respectables Loges lors de la rédaction du Procès Verbal de cette Assemblée Générale Ordinaire, (si toutefois celles-ci nous envoient leurs excuses).

Comme il est maintenant de coutume, à la suite des journées des Hospitaliers dans les régions qui sont organisées par le Grand Hospitalier de la Grande Loge de France, nous rencontrons les familles de nos pupilles des Orients concernés. Ce fut le cas cette année en octobre à Paris, en mars à Périgueux et à Marseille en mai dernier.

Malheureusement, nous n'avons pas pu faire cette rencontre à Lille en février et en avril au Mans pour des raisons purement d'intendance.

Nous avons également dû annuler la journée à Lyon, suite au manque de participation des Frères Hospitaliers de la région Est. Mais ce n'est bien sûr que partie remise pour cette région.

Il ne faut pas oublier mes Frères, que ces rencontres ne sont pas simplement des journées festives, mais des moments de partage et surtout de travail, qui nous permettent de mieux connaître et peut être de mieux cerner les difficultés auxquelles peuvent être confrontées les familles que nous aidons.

Car mes Frères, nous ne devons pas avec notre éthique, nous contenter de faire simplement un virement bancaire trimestriel. Nous devons être aussi au plus près des familles de nos Frères passés à l'Orient Éternel.

Au fil de ces rencontres, nous nous rendons compte de nos forces, mais également de nos faiblesses. Faiblesses qu'il nous faut travailler afin d'être au plus près des familles.

Comme vous le savez, lorsqu'un Frère passe à l'Orient Éternel et qu'il a des enfants en âge d'être scolarisé ou plus jeunes, le Vénérable Maître de sa Loge doit, dans les plus brefs délais, prendre contact avec nous, afin de remplir un dossier, qui est disponible également sur le site Extranet de la Grande Loge de France à l'onglet «SOLIDARITE JEUNESSE». Ce dossier revêt un caractère administratif, mais nécessaire, pour mieux cerner les besoins de ces familles, afin que nous puissions les aider avec justesse.

Il sera demandé à la Loge concernée, de designer un Frère dont la charge sera de faire le lien entre la famille et votre Orphelinat. Il aura aussi en charge d'être présent, je dirais à tout instant, auprès de la maman et bien sûr des enfants, afin de leur porter secours si nécessaire. Ce Frère sera pour cette famille «le Parrain». Ce parrain fraternel devra prendre cet engagement jusqu'à ce que les enfants entrent dans la vie active. C'est-à-dire très souvent un engagement pour 10, voire 20 ans ou plus. Le choix de ce Frère est primordial si nous voulons assumer notre Devoir. Au fil des ans, il apparaît souvent que cet engagement s'amenuise, alors que la famille a toujours besoin d'être soutenue. Ce n'est pas en conformité avec nos valeurs.

Il pourrait être également intéressant que les Loges concernées prennent par exemple l'habitude d'inviter ces familles aux Saint-Jean d'été afin de ne pas les oublier et les mettre de côté. C'est un petit geste pour la Loge, mais cela sera très certainement d'un grand réconfort pour la famille.

Donc, mes Très Chers Frères Délégués, faisons en sorte d'aider au mieux les familles et de respecter nos différents serments.

Je vous informe que, depuis le début de l'année 2013, 2 cérémonies d'adoption des enfants de nos Frères passés à l'Orient Éternel ont eu lieu. Une à Paris et une à Menton. Ces cérémonies revêtent un caractère très important pour les enfants qui n'ont plus leur papa et bien sûr pour la maman aussi. Je vous invite, mes Très Chers Frères, à consulter ce rituel de cérémonie d'adoption et je vous demande de le proposer aux Frères de vos Respectables Loges, afin de procéder à cette cérémonie dans le cas où vous avez des pupilles dans vos Ateliers, si vous le souhaitez, bien entendu.

Depuis l'année dernière, nous proposons également aux enfants de participer aux colonies de vacances «Clarté» à Arfeuilles. Et cette année, nous financerons une dizaine de séjours pour nos pupilles dans cet établissement.

Il est à noter qu'à l'initiative des Frères de la région de Cahors, il est organisé depuis trois ans une «JOURNEE DE LA FRATERNITE» dont l'intégralité des profits est reversée sous forme de don à SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE. Il serait très intéressant que ce genre d'initiative soit repris dans d'autres régions et, si besoin, nous sommes bien entendu à votre entière disposition.

Pour ce qui est de nos relations avec la Grande Loge de France, je peux vous affirmer que tout se passe pour le mieux. Lors de notre Convent de 2012, les députés ont décidé la création d'un Fonds de Dotation. Le 12 Octobre dernier, nous avons eu notre première et seule réunion avec les responsables de L'Obédience et L'ENTRAIDE FRATERNELLE. Nous nous sommes mis d'accord sur les statuts du Fonds de Dotation dans le sens où nous ne participons pas à cette création. Je suppose que ce sujet sera abordé lors de notre prochain Convent de demain et d'après demain.

Concernant nos statuts, nous avons lancé une étude afin de les mettre en conformité plus précise avec les textes qui nous régissent aujourd'hui, car la législation profane a évolué depuis une quinzaine d'années et nous devons en tenir compte. Bien sûr, lorsque ce projet sera plus avancé, nous ne manquerons pas de vous informer et également d'informer la Grande Loge de France et nos autorités de tutelle.

Je terminerai mon allocution en vous donnant quelques chiffres:

À ce jour, nous avons en charge 68 familles. 36 familles en adoption totale, et 32 familles en adoption morale, pour 105 enfants, dont 59 enfants en adoption totale et 46 enfants en adoption morale. Certains de ces enfants vont donc entrer dans la vie active après l'été, mais malheureusement d'autres vont les remplacer.

Depuis plusieurs années, nous constatons que ces chiffres restent au même niveau, mais la situation économique et sociale nous oblige à intervenir de plus en plus. Nous le constatons, car le pourcentage des adoptions totales est passé de 40 à 60% depuis un an environ, inversant celui des adoptions morales et cette tendance ne fait que se confirmer.

Toutefois, je vous confirme que cette année encore, nous ne vous proposerons pas d'augmentation des capitations.

J'ai dit Mes Très Chers Frères Délégués ».

« Maintenant, je vais donner la parole au Très Respectable Frère François DARD, Grand Hospitalier de la Grande Loge de France ».

Prise de Parole du Très Respectable Frère François DARD, Grand Hospitalier de la Grande Loge de France.

« Merci Mon Cher Président, Mes Frères bonjour,

Tout au long de cette année, je me suis efforcé en tant que Grand Hospitalier d'assister aux différentes réunions qu'a organisées La Grande Hospitalerie et dans celles-ci étaient conviées l'ensemble des associations dont SOLIDARITE JEUNESSE.

Je dois avouer que SOLIDARITE JEUNESSE, en la présence de son Président Philippe CELERIER, a participé à toutes les réunions que j'ai organisées, et l'ensemble des Frères Députés et Hospitaliers présents ont pu se rendre compte de l'importance de cette association et de l'importance que la Grande Loge de France tient à avoir avec vous. J'ai participé aussi, à la demande de votre Président, à l'une des dix réunions du Conseil d'Administration, qui a lieu dans l'année au siège de SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE. Et peut-être, si l'on me reconduit dans mes fonctions, me ferai-je un plaisir de renouveler cette expérience d'assister à l'une de vos prochaines réunions, si votre Président me réinvite.

Je tiens à vous assurer, mes Frères, que nous travaillons vraiment main dans la main. Il n'y a pas le moindre écart entre les intentions que veut apporter SOLIDARITE JEUNESSE et la volonté que la Grande Hospitalerie tient à conserver et à mettre en place.

J'ai participé avec mes adjoints aux différentes réunions de repas régionaux qui ont eu lieu à Marseille et à Périgueux, et malgré les nombreuses fois où j'ai assisté à de nombreuses manifestations caritatives, et là cela a été un certain choc malgré tout, car c'était la première fois que je me trouvais face à des «Sœurs», si j'ose dire, de nos Frères défunts et de leurs enfants. Je vous assure que ces réunions sont d'une chaleur étonnante. Je ne le regrette pas et je tiens que vous sachiez que l'ensemble de votre générosité est indispensable afin d'être solidaire de cette branche de Sœurs et de jeunes Frères.

Je tiens aussi à insister sur ce que vient de vous dire votre Président, sur l'importance des Cérémonies d'Adoptions. Le Grand Maître en a fait son leitmotiv, je l'avais aussi annoncé au début de ma prise de fonction. Et je ne peux que vous encourager de demander à vos Vénérables Maîtres et à vos Hospitaliers d'aller dans ce sens, pour surtout de ne pas laisser des enfants sur le chemin de l'errance.

En ce qui concerne la progression de l'avenir de la Grande Hospitalerie, je vous en parlerai demain lors du Convent devant vous, mais je m'efforcerai, si je suis réélu, de participer avec mes adjoints, car j'estime que c'est un travail d'équipe et non un travail individuel de la même manière que j'aime travailler en équipe avec SOLIDARITE JEUNESSE et nous-mêmes, nous assisterons à toutes les manifestations qu'assurera SOLIDARITE JEUNESSE. Mais soyez conscients que vous êtes sur la bonne voie.

Merci Mes Frères ».

Le Président

« Merci Très Respectable Frère François, je vais te répondre en deux mots. En ce qui concerne les réunions régionales des Hospitaliers que tu organises, nous ferons comme par le passé, des repas avec les familles de ces régions, et nous serons très heureux de t'accueillir à ces moments-là, bien sûr.

Et en ce qui concerne le Conseil d'Administration de SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE, bien entendu, tu seras invité l'année prochaine aux alentours du mois de novembre, avec le plus grand plaisir.

Je vais maintenant donner la parole à notre Très Respectable Frère Président de l'Entraide Fraternelle Michel GRIMALDI ».

Prise de Parole du Très Respectable Frère Michel GRIMALDI, Président de «L'ENTRAIDE FRATERNELLE»

« Très Cher Frère Président et surtout Mes Très Chers Frères ici présents de cette assemblée. Deux mots pour confirmer les propos du Très Cher Frère Président concernant les actions qui sont menées de pair avec SOLIDARITE JEUNESSE et L'ENTRAIDE FRATERNELLE sur des dossiers de solidarité, même si ce sont sur des champs différents, le souci est bien l'aide à nos Frères, à nos Sœurs, c'est-à-dire leurs épouses et à leurs enfants.

J'ai eu le bonheur de participer à une cérémonie d'adoption et donc toute la chaleur de cette cérémonie a permis de prendre conscience qu'au niveau de la Grande Loge de France nous avons des rituels qui sont bien adaptés aux situations de détresse, de précarité que l'on peut avoir, mais aussi à ces situations qui nécessitent de bien mettre en avant un des premiers piliers de notre démarche c'est-à-dire celui de l'Amour.

Nous nous retrouverons tout à l'heure, lors de l'Assemblée Générale de L'ENTRAIDE FRATERNELLE qui suit celle-ci, où je vous parlerai plus précisément de notre action. Mais je voulais vous dire, suite aux propos du Très Respectable Grand Hospitalier, qu'aussi bien SOLIDARITE JEUNESSE que L'ENTRAIDE FRATERNELLE ont participé à toutes les réunions et nous avons découvert aussi au travers de tout cet amour et de toute cette chaleur les moments que vous vivez avec les Orphelins et les épouses de nos Frères passés à l'Orient Éternel. Et ce sont des moments qui sont très forts et qui sont inoubliables.

Voilà, Très Cher Frère Président, je vous remercie de m'avoir donné la parole ».

Le Président.

« Merci Mon Très Cher Frère Michel.

Maintenant je vais donner la parole à notre Sœur Isabelle qui nous vient de Toulouse, pour nous dire quelques mots sur son vécu et sur son ressenti par rapport à SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE ».

Témoignage d'une maman : Madame Isabelle SERIN

« Bonjour, c'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous. Je suis très heureuse de faire votre connaissance. Comme vous pouvez l'imaginer, je suis très intimidée, mais en confiance, sachant que vous serez bienveillants, comme vous l'êtes depuis le décès de Didier, mon compagnon, cela fera cinq ans. Je m'appelle Isabelle, maman de trois enfants, Julien 19 ans, Louis et Lucile 18 ans. Nous habitons Toulouse.

Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour l'accueil et l'intérêt privilégié qui me sont réservés. Je suis très honorée d'être parmi vous dans ce lieu hautement symbolique. Je remercie particulièrement Philippe CELERIER de m'avoir invitée à venir vous rencontrer.

Merci pour votre écoute attentive.

Le départ prématuré de Didier, brutal et inattendu, nous a plongés dans une grande tristesse et un profond désarroi. Perdre un être cher est une épreuve sans précédent. Le vide est grand et l'incompréhension immense. La vie ne nous épargne pas. Heureusement que l'être humain trouve la force de rebondir, grâce à l'Amour autour de lui. Et de l'Amour, nous en avons eu. À commencer par la famille, bien sûr, les amis aussi, et vous. Cette grande famille qu'est la FRANC-MAÇONNERIE, cette solidarité dont me parlait tant Didier, les actions de l'Entraide Fraternelle de L'ORPHELINAT MAÇONNIQUE prend tout son sens. Tout de suite, nous avons bénéficié d'un soutien incroyable. Nous nous sommes sentis épaulés, accompagnés.

Quel réconfort! Les Frères de la Loge de Didier, «Les Amis de la Raison» ont formé autour de nous une chaîne d'Amour. Deux parrains, Alain ARA, Philippe PIERRE, et Bernard PEDEBERNADE, deux Frères et Amis chers à Didier, ont été choisis afin de veiller sur nous. Pour la famille, ils sont tout de suite un soutien, un repère, une épaule, une force. Les enfants les adoptent. Alain les suivra scolairement, permettra notamment à Louis de renouer avec les études. Je le remercie du fond du cœur. Je remercie aussi la Loge qui a permis et financé cette aide durant deux ans. L'éducation des enfants était un sujet très cher à Didier.

Simultanément, nous faisons connaissance avec SOLIDARITE JEUNESSE. L'accompagnement immédiat de l'ensemble de la famille et sa prise en charge, furent exceptionnels. Tout d'abord, l'aide financière mise en place pour nous éviter de tomber dans une précarité qui aurait rendu notre quotidien encore plus douloureux, nous a permis d'envisager demain, de nous reconstruire avec plus de sérénité. Ce fut une énorme bouffée d'oxygène, une envie d'avancer, une sacrée aide nous permettant d'avoir un esprit confiant pour appréhender l'avenir avec les enfants. En même temps sont nés un lien fort, une complicité qui nous réchauffait le cœur. SOLIDARITE JEUNESSE est devenue notre deuxième famille. Nous correspondions souvent, je leur donnais des nouvelles du mental de la famille, de l'évolution de la scolarité des enfants, notamment j'ai pu les inscrire dans une bonne école, afin de les remettre à niveau, car ils avaient quelques difficultés.

Ont suivi encore aujourd'hui des réunions de famille. A cette occasion, nous pouvons échanger sur nos vies, nos difficultés rencontrées, trouver du réconfort et en donner. J'ai fait la connaissance de mamans, menant leur vie avec beaucoup de courage. Les enfants se sont pris d'amitié. À chaque fois que nous nous retrouvons, c'est un grand bonheur. Les rapports sont simples et authentiques. Cela est très motivant pour tout le monde.

Merci à Philippe CELERIER d'avoir insufflé cet esprit, cette harmonie. Quel beau travail d'accompagnement! Quelle chance de t'avoir à nos côtés, tu es toujours plein d'attention! Dernièrement, nous étions chez toi à Périgueux, nous avons pu apprécier l'accueil particulièrement chaleureux de ta Loge. Nous te remercions de témoigner et de transmettre cet esprit de Fraternité, de courage, de conviction et d'Amour auprès de nos enfants. Ces valeurs essentielles aujourd'hui dont vous êtes les garants, et qui aident les enfants à grandir, et à devenir des hommes.

L'année 2012 fut marquée par les 150 ans de l'Orphelinat Maçonique. Ce fut une grande célébration, un grand moment de vie. Quel privilège d'avoir pu y participer! Les enfants ont compris à quel point la solidarité est essentielle à la construction de la vie et de l'humain. Cette longévité exceptionnelle souligne et témoigne le courage et la volonté d'hommes qui ont contribué à la pérennité de cette fantastique association...

Quel bel exemple de Fraternité! Didier peut être fier de ses Frères!

Aujourd'hui, solennellement, je veux vous dire merci d'enseigner à nos enfants et de perpétuer ces vertus chères à leur papa. Je vous souhaite beaucoup de courage pour continuer et contribuer à l'embellissement de notre société, aujourd'hui plus que jamais l'effort est grand.

Je voudrais aussi remercier Yvan DEGREMONT, Philippe DECOUVELAERE, Philippe JOURET, Marie-Françoise MUSSO, ainsi que Georgette SADIK, qui a repris le flambeau depuis peu, saluer son travail, sa gentillesse. Pour finir, je voudrais encore dire merci à Philippe CELERIER de m'avoir permis de m'exprimer aujourd'hui, c'est un réel plaisir de l'avoir fait.

Enfin, je voudrais vous citer une phrase que j'ai trouvé sur une planche de Didier qui terminait celle-ci «Que l'Amour règne parmi les Hommes».
Merci ».

Le Président

« Merci, Isabelle, pour ton émouvant témoignage, oui je crois que nous pouvons l'applaudir mes Frères.

Applaudissements.

Merci Isabelle et je voulais te dire que Didier peut être aussi très fier de sa famille ».

*
* *

2/ APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le Président

« Mes Frères, nous allons passer à l'ordre du jour de notre Assemblée Générale Ordinaire, dont le Second point est l'Approbaton de l'Ordre du Jour. Mes Frères vous l'avez tous reçu, avez-vous des observations à présenter sur ce point?
Mes Frères, la parole circule ».

M. Jean BATTISTON: « Très cher frère Président, le silence règne sur les deux colonnes ».

« Mes Frères, je vous demande de voter l’approbation de l’Ordre du Jour en l’état, en levant la main à mon coup de maillet ».



« Avis contraire » ?



« Il n’y en a pas, donc l’Ordre du Jour est adopté ».

<i>L’Ordre du Jour est adopté à l’unanimité.</i>
--

*
* *

3/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 14 JUIN 2012

Le Président

« Nous passons maintenant (point N°3) à l’approbation du Procès-Verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2012 que vous avez tous reçu. Mes Frères, avez-vous des observations particulières ».

M. Jean BATTISTON : « Les colonnes sont muettes ».

Le Président

« Bien mes Frères, ceux qui sont d’accord avec cette approbation le manifeste à mon coup de maillet »



« Merci mes Frères, avis contraire »?



« Il n’y en a pas ».

« L’approbation du Procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2012 est adoptée ».

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 14 Juin 2012 est adopté à l'unanimité.

*
* *

4/ RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président

« Vous avez également tous reçu le Rapport de Gestion du Conseil d’Administration (point N°4). Avez-vous des observations à ce sujet là aussi »?

M. Alain ROQUES : « Président, le silence règne ».

Le Président

« Mes Frères que ceux qui sont d’accord pour approuver le Rapport de Gestion tel qu’il vous a été présenté lèvent la main au coup de maillet »



« Avis contraire » ?



« Il n’y en a pas, le Rapport de Gestion de notre Conseil d’Administration est adopté ».

Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

*
* *

5/ RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE 2012

Le Président

« Passons maintenant au rapport du Trésorier sur l'exercice 2012 (point N°5), vous avez tous reçu là aussi ce rapport en page 35 et suivantes.

Mes Frères, avez-vous des questions particulières sur le rapport du Trésorier »?

M. Alain ROQUES: « Pas de questions Président, le silence règne ».

Le Président

« Là bien sûr il n'y a pas de vote ».

*
* *

6/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Monsieur Gérard EMARD POUR L'EXERCICE 2012

Le Président

« Maintenant nous allons passer au point N°6 qui est le Rapport du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2012.

Vous l'avez tous reçu bien sûr, mais je vais donner la parole à notre Frère Gérard EYMARD qui est notre Commissaire aux Comptes ».

Le Commissaire aux Comptes : Monsieur Gérard EYMARD

« Bonjour à vous tous Mes Très Chers Frères,

Je vais vous présenter le rapport financier pour l'exercice 2012, dont j'ai l'honneur d'avoir été nommé rapporteur par votre Assemblée l'année dernière, en tant que Commissaire aux Comptes de SOLIDARITE JEUNESSE.

Comme vous pouvez le lire, puisque c'est un document juridique et qu'il repart ensuite sur les organes de nos ministères de tutelle, il s'adresse aux adhérents, mais bien sûr à vous tous mes Frères.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur les trois points suivants sur lesquels la loi nous demande de nous prononcer:

- 1) Le contrôle des comptes annuels de votre association «SOLIDARITE JEUNESSE» tels qu'ils sont joints au présent rapport, et qui est dans votre fascicule.

- 2) La justification de nos appréciations. C'est un texte que nous devons insérer lorsque nous ne sommes pas d'accord sur les conclusions portées par votre association, ce qui n'est pas le cas, puisque nous n'avons pas porté d'appréciations contradictoires ni complémentaires.

- 3) Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient sur la base de l'audit que nous avons effectué d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'exercices applicables en France pour les associations. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qui vous sont présentés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous rappelons, parce que c'est obligatoire, qu'un audit ne consiste pas à refaire toutes les opérations, mais de s'assurer que toutes les opérations significatives ont bien été enregistrées.

Et pour les opérations effectivement qui sont en dessous d'un seuil de signification, qui n'altèrent pas la compréhension des comptes, par sondage.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de «SOLIDARITE JEUNESSE» à la fin de cet exercice.

La loi nous demande également de justifier nos appréciations, et d'indiquer s'il y a des informations qui n'auraient pas été portées à votre connaissance et qui sont substantielles. Je vous lis le paragraphe et je vous le documente éventuellement si vous le désirez après, car ce n'est pas forcément évident.

Nous avons procédé à nos propres appréciations d'applications des dispositions de l'article L823-9 du code du commerce (je m'expliquerai là-dessus après), sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Nous n'avons pas de remarque à faire sur les justifications qui ont été reportées dans le fascicule qui vous a été remis.

Petite précision, l'article L823-9 du code du commerce bien évidemment ne s'applique pas à une association, puisque nous ne sommes pas dans un environnement commercial. L'article L823-9 ne renvoie absolument pas aux dispositions des associations auxquelles vous êtes déjà soumis. Mais cet article, pour des raisons historiques, renvoie aux diligences du Commissaire aux Comptes, car les Commissaires aux Comptes étaient par la Loi de 1966 et le décret de 1967 nommés exclusivement à l'époque dans les sociétés commerciales et par la suite son rôle a été étendu dans bien d'autres institutions y compris les associations. Mais concernant les travaux que nous devons faire, les diligences ont été écrites par le ministère de tutelle qui est le Ministère de la Justice et ont été enclavées à cette époque-là dans le code de commerce et ce sont bien les diligences que nous devons effectuer et non pas effectivement l'assujettissement de votre association, qui lui ne relève absolument pas d'opérations commerciales, bien évidemment.

Le troisième point sur lequel nous devons porter un jugement, ce sont les vérifications et informations spécifiques. Au fur et à mesure du temps, je dis toujours que le Commissaire aux Comptes fait de moins en moins de comptes et de plus en plus d'informations financières.

Nous devons nous assurer que l'information financière qui est portée aux adhérents vous donne une image fidèle et reflète bien la situation du patrimoine et des éléments qui composent effectivement votre entité. Donc, nous avons procédé aux vérifications spécifiques qui sont prévues par la loi, pour nous assurer que les informations qui sont portées à votre connaissance et je vous lis le paragraphe qui est tout à fait codifié: *«Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations qui ont été données par votre association tant dans le rapport de gestion que dans les documents qui vous ont été adressés»*.

Je n'ai pas d'autres remarques à faire et je suis à votre disposition si vous avez des questions éventuelles.

Je vous remercie Mes Très Chers Frères, pour votre attention et votre écoute ».

Le Président

« Mes Frères, si vous voulez poser des questions à notre Commissaire aux Comptes, vous avez la parole ».

M. Jean BATTISTON : « Mon très cher Président, les colonnes sont muettes ».

Le Président

« Merci Mon Très Cher Frère Gérard, pour ton rapport complet, pour ton dévouement et surtout pour tout le travail que tu as fait cette année chez nous ».

*
* *

7/ APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

Le Président

« Nous allons maintenant passer au point N°7 de notre Ordre du Jour, qui est l'approbation du Bilan et Compte de Résultat de l'exercice 2012.

Vous avez également tous reçu ce Bilan et ce Compte de Résultat.

Avez-vous des observations à formuler à ce niveau?

Mes Frères, la parole circule ».

M. Jean BATTISTON: « Très cher Président, les colonnes sont toujours muettes ».

Le Président

« Mes Frères, je vous demande de bien vouloir voter l'approbation du Bilan et Compte de Résultats de l'exercice 2012 à mon coup de maillet ».



« Avis contraire » ?



« Il n'y en a pas ».

« Le Bilan et le Compte de Résultats de l'exercice 2012 sont approuvés ».

Le Bilan et le Compte de Résultats de l'exercice 2012 sont approuvés à l'unanimité.

*
* *

8/ BUDGET 2013 MODIFIÉ

Le Président

« Nous allons passer maintenant au point N°8, qui est l'approbation du Budget 2013 modifié que vous avez reçu également et qui est en haut de page 53.

Avez-vous des observations à formuler au sujet du Budget 2013 modifié »

M. Jean BATTISTON: « Président, aucuns Frères ne demandent la parole ».

Le Président

« Mes Frères, je vous demande d'adopter le Budget 2013 Modifié à mon coup de maillet »



« Avis contraire »



« Il n'y en a pas, le Budget 2013 Modifié est adopté ».

Le Budget 2013 Modifié est adopté à l'unanimité.

*
* *

9/ BUDGET PREVISIONNEL 2014

Le Président

« Vous avez également reçu sur le bas de page 53 (point N°9), le Budget Prévisionnel 2014 ».

Mes Frères, avez-vous des observations à présenter pour le Budget Prévisionnel 2014 »

M. Jean BATTISTON : « Toujours pas de demande de prise de parole Président ».

Le Président

« Merci mon Frère, mes Frères, je vous demande d'adopter le Budget Prévisionnel pour 2014 à mon coup de maillet ».



« Avis contraire »



« Il n'y en a pas, le Budget Prévisionnel 2014 est adopté ».

<i>Le Budget Prévisionnel 2014 est adopté à l'unanimité.</i>
--

*

* *

10/ PROPOSITION DE DÉMATÉRIALISATION DES CONVOCATIONS

Le Président

« Le point N°10 Mes Frères, concerne la dématérialisation des convocations pour notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Mes Frères, nous vous faisons passer depuis plusieurs mois via le réseau Extranet de la Grande Loge de France : nos convocations, fascicules, bilans, comptes de résultat, etc... Mais je pense que nous avons besoin de vous les envoyer de façon un peu plus légale, car ce n'est pas à ce jour spécifié très clairement dans nos statuts.

Comme je vous l'ai annoncé tout à l'heure, nous allons vous faire des propositions l'année prochaine ou l'année d'après sur des modifications de nos statuts. Mais en attendant, nous souhaiterions avoir votre avis sur la dématérialisation de ces documents pour notre Assemblée Générale Ordinaire.

Mes Frères, la parole circule ».

M. Jean BATTISTON : « Une demande de prise de parole Président ».

Le Président

« Tu as la parole Mon Frère ».

Prise de parole de Monsieur Philippe MERCIER

« Philippe MERCIER de la Respectable Loge 1447 «Le Chemin Écossais», je pense que les convocations dématérialisées sont incontestablement l'avenir, mais malheureusement, nous constatons dans nos Loges, qu'il y a toujours quelques Frères qui ne sont pas équipés. C'est un incontournable hélas, et je craindrais que ces Frères ne soient pas informés, quoi qu'à la réflexion, il y aura toujours au minimum le Vénérable Maître ou le Député qui sont équipés pour transmettre à ses Frères cette information. Je propose donc l'adoption de ce test ».

Le Président

« Je te remercie Mon Frère pour ton intervention. Ceci dit, lorsque vous aurez rempli en «ligne» via Extranet, les Fiches de délégués à SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE, bien sûr, il est bien évident que dans le cas où des Frères n'auraient pas d'Internet et d'adresse e-mail, nous les préviendrons de façon classique par courrier. Mais de toute façon nous communiquerons via extranet à tous les Vénérables Maîtres et à tous les Députés comme on le fait tous les ans, la totalité des documents. Merci mon Frère. Mes Frères, la parole circule ».

M. Jean BATTISTON: « Président, il n'y a plus de demande de parole ».

Le Président

« Mes Frères, je vous propose d'adopter la dématérialisation des convocations, du fascicule et des différents documents pour notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle dès l'année prochaine si vous l'acceptez. Et je vous demande de voter favorablement à mon coup de maillet ».



« Avis contraire ».



« Il n'y en a pas, la Dématérialisation des documents cités ci-dessus est adoptée ».

<i>La dématérialisation des Convocations, du fascicule et des différents documents est adoptée à l'unanimité.</i>

*

* *

11/ QUESTIONS DIVERSES

Le Président

« Mes Frères, maintenant nous arrivons au point N°11 concernant les «Questions Diverses». Avez-vous des questions particulières ou diverses à nous proposer »?

M. Alain ROQUES : « Président, il y a un Frère qui demande la parole ».

Le Président

« Tu as la parole mon Frère ».

Prise de parole de Monsieur Éphrem TSIKPLONOU - Respectable Loge « La Lumière du Bénin » n° 1213 à l'Orient de Lomé au TOGO

« Merci mon Frère Président, Éphrem TSIKPLONOU de la Respectable Loge numéro 1213 Orient de Lomé au Togo. Comme vous pouvez le constater, cette année je ne dis pas Orient Très Éloigné, c'est peut être parce que l'on s'est un peu rapproché. Tout à l'heure, dans votre introduction, mon Frère Président, en lisant même le rapport que nous avons déjà adopté, j'ai cru constater que mon inquiétude de l'année passée n'est pas totalement dissipée. Parce que l'on a cru que c'est un problème de communication, un problème de manque d'information, de mauvaise circulation de l'information, mais non! Tout à l'heure dans votre introduction, vous avez parlé des conditions d'accès aux prestations de L'ENTRAIDE FRATERNELLE et de SOLIDARITE JEUNESSE. Mais je crois que les conditions sont différentes d'un Orient à l'autre, et plus précisément des Orients qui se trouvent en Europe et des Orients très éloignés comme le nôtre par exemple. Donc, je crois que pour le prochain Conseil d'Administration, il faudrait se pencher sur les conditions d'accès à cette prestation, en étudiant, par rapport aux régions très éloignées, certaines formalités administratives qui sont différentes des formalités administratives européennes. Cela crée des découragements et parfois nous n'avons même pas envie de demander, parce que l'on sait que l'on va nous demander tel papier que l'on ne trouve pas chez nous, telle adresse, telle chose...

Il faudrait quand même qu'il y ait une commission spécialisée, pour pouvoir étudier, par rapport aux conditions dans nos Orients Éloignés, comment adapter certaines formalités aux formalités européennes, pour que nous puissions facilement accéder à ces aides, puisque nous tous, nous cotisons de la même manière.

J'ai dit mon Frère ».

Le Président

« Merci mon Frère de ta demande, je passerai dans un instant la parole à notre Frère Marcel GRAINE qui te répondra plus précisément. Mais je voulais juste te dire mon Frère, que depuis quelques années l'Orphelinat est plus qu'une structure administrative et financière et nous essayons de nous rapprocher au plus des familles qui sont en difficulté. Je voulais te dire que, s'il y a un décès, s'il y a un passage à l'Orient Éternel dans ta Loge, tu peux toujours sans aucun problème nous contacter, dès l'instant où tu es en conformité avec les Règlements Généraux de la Grande Loge de France. Mais il est évident que, s'il y a un certificat quelconque que nous te demandons et qui n'existe pas chez toi, tu nous le mentionnes dans le dossier, et de notre côté, la Commission d'Adoption nous proposera un amendement lors du Conseil d'Administration qui l'entérinera, pour voter une aide qui sera calculée en fonction de tous ces paramètres y compris ceux que tu soulèves.

S'il y a un problème particulier, tu peux sans aucun souci prendre contact avec nous, et je t'assure que l'on fera tout ce que l'on peut pour aider les familles dans la détresse quel que soit l'Orient. Et je donne maintenant la parole à notre Frère Administrateur Marcel GRAINE ».

Marcel GRAINE

« Très Cher Frère Président, je voulais simplement préciser que la problématique des Orientés Éloignés est très présente dans nos préoccupations. Dans le passé, nous avons aidé des enfants de Frères qui étaient de Madagascar, du Togo et ailleurs, qui avaient connu ce passage à l'Orient Éternel de leurs papas. Aujourd'hui, c'est sûr, les formulaires que nous utilisons pour faire remonter l'information, il ne faut pas, je dirais, les lire de façon littérale, mais il faut plutôt penser à leur esprit. Bien entendu, lorsque nous demandons à connaître la nature des revenus de la famille et que l'on demande la photocopie de la feuille d'impôts, à ma connaissance dans pratiquement tous les pays du monde on paye des impôts sur les revenus à l'exception de quelques pays arabes producteurs de pétrole où l'on en paye pas, parce qu'ils ont cette ressource. Mais nous veillons très attentivement à examiner chaque cas dans tous les détails, y compris lors des actualisations de dossiers lorsque nous réajustons le montant de l'allocation qui est versée à la famille. Voilà mon Frère, mais si tu as en plus des questions spécifiques sur les formulaires, nous sommes bien entendu tout prêt à prendre tes propositions pour améliorer et peut être mettre sur pied un formulaire de recueil s'agissant des Orientés Éloignés, parce que nous ne faisons, nous, que passer dans une association en tant qu'Administrateurs bénévoles.

Voilà mes Frères, j'ai dit ».

Le Président

« Merci mon Frère Marcel GRAINE, y a-t-il d'autres questions diverses ».

M. Alain ROQUES : « Cher Président, le silence règne.

Le Président

« Merci mes Frères ».

*
* *

12/ RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président

« Maintenant le point n°12, c'est le renouvellement du tiers des Membres du Conseil d'Administration. Vous savez que notre Conseil d'Administration est composé de quinze membres, qui sont élus pour trois ans et renouvelables par tiers, ce qui veut dire que tous les ans nous avons cinq postes à pourvoir. Cette année, nous avons cinq Administrateurs, bien sûr, qui descendent de charge : nous avons notre Frère Trésorier Jean BATTISTON, notre Frère Jean-Marie BODARD, qui s'occupe des Relations Extérieures et notre Frère Georges DUCLOS qui est Vice-Président et qui s'occupe de la Commission des Prix d'Encouragement, nous avons également notre Frère Bruno CASSETTE, et notre Frère Éric COUDERC qui, tous les deux, sont vraiment trop pris par des obligations personnelles et surtout professionnelles, et ne peuvent pas se libérer, ce qui veut dire que ce sont des Frères que nous avons vus une fois par an et pas tous les ans en Conseil d'Administration et qui ne souhaitent pas, parce qu'ils ne peuvent pas tenir leurs engagements professionnellement parlant, renouveler leur mandat. Nous avons donc deux nouvelles candidatures, ce sont nos Frère Diego DE MARTIN de la Respectable Loge «Thébah» à Paris et Alain MANVILLE de la Respectable Loge «L'Espérance Fraternelle» à Paris.

Mes Frères, je vous rappelle que vous avez tous reçu votre bulletin de vote avec les cinq noms pour les cinq postes à pourvoir. Vous avez un nombre de voix qui correspond au nombre de Frères membres à part entière dans votre Loge au 30 juin 2012, l'année dernière, et vous voterez dans les urnes transparentes en sortant; je vais demander aux Frères qui sont candidats de bien vouloir venir à l'Orient pour se présenter.

Mon Frère Jean BATTISTON qui est actuellement Trésorier de votre Association, et qui est à la Respectable Loge 1113/1337 «Humanité Nouvelle-Véritas Vincerit» à Saulx-les-Chartreux ».

« Mon Très Cher Frère Jean tu as la parole ».

PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Monsieur Jean Tyrone BATTISTON - Respectable Loge «Humanité Nouvelle Véritas Vincerit» - n°1113/1337 Orient de Saulx-les-Chartreux.

« Mon Très Cher Frère Président, Mes Très Chères Sœurs, Mes Très Chers Frères du Conseil d'Administration et vous tous Mes Très Chers Frères Délégués,
La première chose qui me vient à l'esprit est de vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée il y a trois ans, en me permettant par vos votes de rentrer au Conseil d'Administration de notre très belle Association SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE.

C'est une belle mission qui me permet non seulement de penser en vérité, mais aussi de vivre en vérité avec mon engagement maçonnique.

Je suis donc redevable auprès de chacun de vous, Mes Très Chers Frères Délégués.

Mon taux de présence a été, durant ces trois années de 90 % à l'ensemble des Conseils d'Administration de notre Association.

J'ai intégré le bureau dès la première année et j'y ai occupé le poste de Secrétaire Adjoint, puis ces deux dernières années, j'ai assuré la charge de Trésorier.

J'ai participé à l'organisation des 150 ans, aux journées des Hospitaliers de la Région Parisienne, ainsi qu'aux Noël de la Fraternité. Que de joie et de gratitude dans les yeux de nos pupilles et de leurs mamans pour notre Association, mais à ces occasions, j'ai également pris la pleine conscience du travail que réalise notre Association et malheureusement du travail permanent à réaliser.

C'est à ce titre que je vous demande de me renouveler votre confiance.

J'ai dit ».

Le Président

« Merci Mon Frère Jean.

Notre Frère Jean-Marie BODART, qui s'occupe de la Commission des Relations Extérieures, qui est de la Respectable Loge «L'Aurore Sociale du Quercy» à l'Orient de Cahors.

Mon Frère Jean Marie tu as la parole ».

Monsieur Jean-Marie BODART - Respectable Loge «L'Aurore Sociale du Quercy» - n°890 Orient de Cahors.

« Mon Très Cher Frère Président et vous tous Mes Frères en vos grades et qualités, lorsque vous m'avez élu il y a 3 ans, je vous avais promis que j'essaierais de rendre à la FRANC-MAÇONNERIE ce qu'elle m'avait apporté pendant plusieurs dizaines d'années. C'est ce que j'ai essayé de faire pendant ces trois dernières années, par une présence constante aux Conseils d'Administration, sauf cas exceptionnels dus à des problèmes de santé, et aussi et surtout je me suis efforcé de comprendre la douleur que traversent les familles lorsqu'elles perdent un Frère et que notre rôle à nous, FRANCS-MAÇONS, était de les assister et de leur apporter tout le soutien dont elles avaient besoin.

J'ai tenté, avec tous mes Frères du Lot, d'apporter une petite pierre supplémentaire à la trésorerie de notre Association et c'est dans ce cadre que depuis trois ans nous avons mis en place une journée de la Fraternité dont les profits ont été reversés à notre Association et qui remporte, d'année en année, un plus grand succès.

Je vous demande de me renouveler votre confiance et je promets donc, si vous me réélisez, de poursuivre cette action ainsi que la vitalité de nos relations extérieures, Mission qui m'a été confiée par le Président et le Conseil d'Administration.

Je vous remercie de votre attention ».

Le Président

« Merci Mon Frère Jean Marie.

C'est à notre Frère Georges Marie DUCLOS qui est délégué de la Respectable Loge «L'Aigle de Patmos» n° 1180, à l'Orient de Paris et qui est actuellement Vice-Président de votre Association.

Mon Frère Georges, tu as la parole ».

Monsieur Georges Marie DUCLOS - Respectable Loge «L'Aigle de Patmos» - n°1180 Orient de Paris.

« Mes Frères Délégués, je vous salue et remercie de tout ce que vous faites pour notre Association; j'arrive au bout de mon mandat, j'ai œuvré avec les Administrateurs de «Solidarité Jeunesse» et en votre nom au bien-être matériel de nos pupilles.

Parce que je suis responsable de décerner des prix en fin d'année, au vu des dossiers, nous avons partagé une partie de l'intimité de ces garçons et filles, et nous avons tous soutenu ceux qui avaient des difficultés, aidé dans leur devenir et félicité quand, au bout du chemin, la réussite était là.

Je sollicite vos suffrages pour un nouveau mandat, afin de continuer pour eux et avec les Frères Administrateurs toujours en votre nom, cet accompagnement maçonnique exaltant.

Très fraternellement, merci ».

Le Président

« Merci Mon Frère Georges.

Dans les nouveaux candidats nous avons notre Frère Diego DE MARTIN qui est dans la Respectable Loge n°347 «Thébah» à l'Orient de Paris.

Mon Frère Diego, tu as la parole ».

Monsieur Diego DE MARTIN - Respectable Loge «Thébah» - n°347 Orient de Paris.

« Monsieur le Président,

Mes Frères Membres du Conseil d'Administration et vous tous Mes Frères Délégués.

Je m'appelle Diego DE MARTIN, j'ai été initié en 1976, dans la respectable Loge n°347 «Thébah» à l'Orient de Paris, dont je suis toujours membre et le Délégué de cette association depuis 1987.

Je présente ma candidature une nouvelle fois comme membre du Conseil d'Administration, je suis maintenant retraité et disponible, je peux m'engager pour devenir membre du Conseil d'Administration.

Je pense pouvoir apporter une expérience de bon père de famille, et d'un cadre engagé dans la vie professionnelle et associative, et donc prendre part de façon active, pour servir l'Association et l'honorer en y apportant une contribution utile.

Mon Très Cher Frère Président, Mes Frères membres du Conseil d'Administration et vous tous, Mes Frères Délégués.

J'ai dit ».

Le Président

« Merci Mon Frère Diego.

Le dernier candidat est notre Frère Alain MANVILLE de «L'Espérance Fraternelle», à l'Orient de Paris sous le numéro 173.

Mon Frère Alain, tu as la parole ».

Monsieur Alain MANVILLE - Respectable Loge «L'Espérance Fraternelle» - n 173 Orient de Paris.

« Très Cher Frère Président et vous tous Mes Frères,

Alain MANVILLE, 37 ans de Franc-Maçonnerie, membre de la Respectable Loge «L'Espérance Fraternelle», inscrite à l'Orient de Paris sous le numéro 173.

Je me présente au poste d'Administrateur de SOLIDARITE JEUNESSE, pour servir au mieux notre Association, à l'instar de mes engagements et mandats respectifs en Loge, au Congrès et au Conseil Fédéral ».

Le Président

« Merci Mon Frère Alain ».

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Président

« Nous allons maintenant vous remercier tous de votre présence, et vous conviez à voter dans les urnes qui sont au pied de l'Orient et à la porte de sortie du Temple, vous avez le Tronc de la Veuve et nous serions très sensibles et très heureux que vous n'oubliez pas ce Tronc de la Veuve.

Mes Frères, je vous dis encore un grand merci pour votre présence. Je vous rappelle que dans vingt minutes maintenant vous avez l'Assemblée Générale de L'ENTRAIDE FRATERNELLE et je demande également que les six scrutateurs veuillent bien descendre avec nous, afin de pouvoir tout à l'heure participer au dépouillement du vote.

Mes Frères, je déclare clôt L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE SOLIDARITE JEUNESSE du 13 juin 2013 »



*
* *

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE SOLIDARITE JEUNESSE et aucun membre de cette Assemblée ne demandant plus la parole, le Président clôt la séance à 16 h 56

*
* *

ELECTIONS

Résultat du scrutin

Les élections pour le renouvellement du tiers des membres composant le Conseil d'Administration ont donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	276
Suffrages exprimés :	4 953 voix

- 5 postes à pourvoir, 5 candidatures :

I - ADMINISTRATEURS SORTANTS **DEMANDANT LE RENOUELEMENT DE LEUR MANDAT**

JEAN BATTISTON «HUMANITE NOUVELLE VERITAS VAINCERIT» SCEAUX-LES-CHARTREUX

JEAN - MARIE BODART «L'AURORE SOCIALE DU QUERCY» CAHORS

GEORGES MARIE DUCLOS «L'AIGLE DE PATMOS» PARIS

II - NOUVEAUX CANDIDATS

DIEGO DE MARTIN «THEBAH» PARIS

ALAIN MANVILLE «L'ESPERANCE FRATERNELLE» PARIS

ONT OBTENU LES VOIX SUIVANTES

M. JEAN BATTISTON	4 564 VOIX	REELU
M. JEAN – MARIE BODART	4 563 VOIX	REELU
M. GEORGES MARIE DUCLOS	4 495 VOIX	REELU
M. DIEGO DE MARTIN	4 559 VOIX	ELU
M. ALAIN MANVILLE	4 135 VOIX	ELU

**Scrutateurs : Philippe MERCIER - Jean-Paul LE QUERF - Frédéric VAN DER VORM
Guillaume PEREZ - Gaëtan DEFIVES - Gérard CALMELET**

*
* *

Après dépouillement de ce scrutin, il a été procédé à l’affichage des résultats dans l’Atrium de la Grande Loge de France à partir de 17h 35.

Le Secrétaire Général Adjoint
Patrick HIRIGOYEN

Le Président
Philippe CELERIER

Approuvé à l’unanimité par le Conseil d’Administration
dans sa séance du Mercredi 18 Septembre 2013.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU JEUDI 12 JUIN 2014

Exercice 2013

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - exercice 2013/2014

Au cours de sa séance du Mercredi 18 Septembre 2013, le Conseil d'Administration a procédé aux élections habituelles.

M. Philippe CELERIER	réélu Président
M. Georges DUCLOS	réélu Vice Président
M. Patrick HIRIGOYEN	élu Secrétaire Général assisté de
M. Alain MANVILLE	élu Secrétaire Général Adjoint.
M. Jean BATTISTON	réélu Trésorier

II - ORGANISATION DES COMMISSIONS

Comme chaque année des Commissions de travail se sont réunies sous la responsabilité des Rapporteurs suivants :

Messieurs

Alain ROQUES	pour la Commission d'Adoption		
Jean BATTISTON	"	"	des Finances
Marcel GRAINE	"	"	Juridique
Jean Marie BODART	"	"	des Relations Extérieures
Gilbert MUSSO	"	"	des Prix
Jacques PARIS	"	"	Histoire et Archives
Christian RABEFANIRAKA	"	"	Comptabilité

III - NOMINATION D'ASSISTANTS DE PRESIDENT

Le Président nomme ses Assistants.

Ces assistants auront comme rôle:

- aider et conseiller le Président, voire le représenter dans les Régions si nécessaire,
- intervenir dans les Congrès,
- assurer la liaison avec les Parrains et les aider si nécessaire,
- prendre en compte les cas difficiles et diligenter au besoin des enquêtes.

Région Nord et Est :	M. Jean BATTISTON
Région Ouest :	M. M. LAFARIE
Région Sud Ouest :	M. Ph. CELERIER
Région Méditerranée :	M. Al. ROQUES
Région Île de France :	M. M. GRAINE

IV - ACTIVITES DES COMMISSIONS

A / Commission d'adoption

En liaison avec le Secrétariat, elle a suivi, dans tous ses détails, l'examen des dossiers, assurant le bien fondé des droits aux allocations servies pour l'année en cours. Elle a aussi examiné les demandes d'aides exceptionnelles.

La Commission a proposé le renouvellement de l'aide exceptionnelle forfaitaire pour les étudiants de 3^{ème} cycle en adoption totale mise en place dès la rentrée 2013/2014. Renouvellement adoptée par le Conseil d'Administration du 18.09.2013.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de la répartition de nos pupilles.

Le nombre total des pupilles au 31 Décembre 2013 était de : 101

- en Adoption Morale: 45 pupilles
- en Adoption Totale: 56 pupilles

pour un nombre de familles de : 68

41 pupilles mineurs	}16 sous le régime de l'adoption morale } }25 sous le régime de l'adoption totale
60 pupilles majeurs	}29 sous le régime de l'adoption morale } }31 sous le régime de l'adoption totale ces 31 pupilles reçoivent des bourses d'études.

L'art. 5 de nos statuts stipule en effet que : *"L'Association adopte et soutient des orphelins mineurs acceptés par le Conseil d'Administration. Celui-ci peut cependant, dans des cas particuliers, décider de poursuivre ou d'accorder son assistance après la fin de la minorité"*.

Répartition par catégorie d'âge.

Les 41 pupilles mineurs de 1 à 17 ans se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 0 à 5 ans	2	0
6 à 9	1	1
10 à 13	10	7
14 à 17	<u>12</u>	<u>8</u>
	25	16

Les 60 pupilles majeurs de 18 ans et + se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 18 à 20 ans	13	11
21 à 23	8	12
+ de 23	<u>10</u>	<u>6</u>
	31	29

Les 31 pupilles sous le régime de l'Adoption Totale, tous étudiants, perçoivent des bourses d'études ou des compléments de bourses. Les dossiers sont examinés au cas par cas.

Les études suivies par nos pupilles leur permettront d'accéder aux professions de : Droit - Droit International - Médecine - Enseignement - Orthopédie - Lettres -Électronique - Service Social - Restauration - Commerce International - Création de chapeaux - Gestion - Économie - Géomètre - Musique.

Le montant total des allocations distribuées a été de 380 437,00 €, y compris - aides exceptionnelles, allocations exceptionnelles 3^{ème} cycle, primes de vacances, primes de fin d'année, prix d'encouragement.

B / Commission des Prix

La Commission a procédé à l'examen des 69 dossiers présentés par les Parrains. Elle a adopté les 4 catégories habituelles : Primaires, Collégiens, Lycéens, Universitaires, Grandes Écoles et Techniques.

La Commission tient compte des efforts fournis par les pupilles, des appréciations des professeurs, du contexte familial, du rapport du Parrain, etc...

LISTE PROPOSEE PAR LA COMMISSION DES PRIX - ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

36 Prix pour une valeur de 4 640 €

PRIMAIRES

551	HOANG Élisabeth	580	COTTON Charles
559	BERRON Mila	589	ARTIGUES Euphémie

COLLEGIENS

479	FUMANA Clémence	557	JOUANIN Justine
493	POLI Emmanuelle	581	VAGNER Sébastien
551	HOANG Alexandre	584	LE GOFF Charline
577	JOUANIN Marine		

LYCEENS

454	ZUCCARELLI Léa	551	HOANG Sarah
467	POTET Jean-Baptiste	567	DELAHAYE Alice
467	POTET Marie Charlotte	587	ALQUIE Guillaume
481	VUILLEMIN Dimitri	588	DENIS Raphaël
527	CHICHIGNOUD Valentin	589	ARTIGUES Adrien
536	LATRASSE Maxime		

TECHNIQUES -
UNIVERSITAIRES - GRANDES ECOLES

481	VUILLEMIN Marion	571	TISSERAND Lucas
531	MALTESE Aude	573	STRINGARO Chloé
535	LEROUX Mathieu	567	POSMYK Matthieu
535	LEROUX Pauline	586	CASTANIE Camille
552	BOUTIN Anthony	588	DENIS Robin
558	SERIN Julian	588	DENIS Sarah
463	CATHALA Amandine	590	WATTERLOT César

Le Conseil d'Administration a approuvé la liste des 36 Prix proposés.
(C.A. du 13/11/2013)

Cette année encore nos pupilles ont obtenu d'excellents résultats. Les Parrains ont suivi avec beaucoup de dévouement le parcours de ces pupilles.

C / Commission des Finances

- a présenté, à chaque séance du Conseil, un tableau de bord de la situation financière, avec les commentaires habituels de chaque poste.
- a participé à la réactualisation du barème, base de calcul des allocations.
- a transmis ses comptes à la Commission Conventuelle du Contrôle des Finances de la Grande Loge de France.

L'exercice clos le 31 décembre 2013 a dégagé un excédent de fonctionnement de 32 671 € (se reporter au rapport financier).

Dons en 2013 : 224

Ateliers de la Juridiction : 14

PARFAITE FRATERNITE
CLEF DES CAUSSES DU QUERCY
LA CLEF DE LA CONNAISSANCE
ADELPHIE
HELIOS
LES MAITRES DU DEVOIR
LA PORTE DE LA LUMIERE

CONGRES DE LA MEDITERRANEE
CONGRES DU SUD OUEST
ROSERAIE D'HERMES
DEVOIR ET LUMIERE
CENTRE D'ETUDES
TRADITIONNELLE
1 ST JEAN D'ECOSSE

Respectables Loges : 210

209/396	REVEIL MAÇON. - EDUC. CIVIQUE	776	L'ENERGIE VENDEENNE
212	LA LIBRE CONSCIENCE	782/1011	LE DELTA ET LA ROSE/ARIANE
256	LA FIDELITE	783	SCIENCE ET CONSCIENCE
280	LA VERITE	786	SOCRATE
293	MICHEL DE RAMSAY 293	791	ESPERANCE ECOSSAISE
330	L'EQUERRE	792	INDEPENDANCE ET VERITE
340	LES EGAUX	803	LES HOSPITALIERS DE ST JEAN
347	THEBAH	806	DELTA DE ST CLAIR
351/552	VOLONTE-VERITAS	810	HELIOS
356	UNION ET TRAVAIL	811	INITIUM
358	LE REVEIL DU ROUERQUE	813	LES FRERES LIBRES
376	LA NOUVELLE JERUSALEM	824	LES TROIS EPIS
389	LES AMIS DU TRAVAIL	833	PERDIGUIER L'AMI DU PEUPLE
398	INDEPENDANCE	7/836	ECOLE DE LA SAGESSE
405	LA FIDELITE	839	TOLERANCE ET CONTINUITE
410	MINERVE	842	APPRENTIS ECOSSAIS
422	L'ACTION ECOSSAISE	846	ANTONIO COEN
445	DENIS PAPIN	854	HARMONIE ET PROGRES
455	AUGUSTE COMTE	855	L'EDIFICATION FRATERNELLE
461	LE REVEIL ECOSSAIS	858	LES TREIZE ECOSSAIS
475/704	LOI D'ACTION&G. TELL REUNIS	860	LA REUNION FRATERNELLE
491	L'AUREOLE	865	MOZART
540	LE GENERAL PEIGNE	869	LES CŒURS FIDELIS
556	CHEOPS	879	LES FRERES DE SEPTIMANIE
565	LES VIEUX AMIS	882	AVEC
577	LE BON VOULOIR	885	LA MIETERRANO
586	PHILANTHROPIE UNIVERSELLE	890	AUORE SOCIALE DU QUERCY
590	LE NIVEAU	891	LES TROIS MAIL. - ARTS ET
669	ISIS		AMITIE
670	AMICI	899	ST JEAN D'ALBY
693	LA GRANDE TRIADE	914	COMPAGNONS DU GAY SCAVOIR
697	LIBERTE CONSCIENCE	911	PASTEUR TOLERANCE ET
706	LES DISCIPLES DE SADI CARNOT		SPIRITUALITE
722	LUMIERE ECOSSAISE	923	GUYENNE ECOSSAISE
739	KRHONOS	924	FRATERNITE ET PROGRES
745	PARACELSE	931	LE TRAIT D'UNION
753	L'ECHELLE HUMAINE	935	L'UNION
754	LES ECOSSAIS D'OLBIA	941	JEROME BONAPARTE
757	DUMESNIL DE GRAMONT	942	RIGUEUR ET FIDELITE
762	L'AMITIE ET FRATERNITE	845	ARMORIQUE
766	LES COMPAGNONS ECOSSAIS	947	LE CHANTIER ECOSSAIS

954	LES APPRENTIS D'OLBIA	1112	FORCE ET SAGESSE
960	LA SOURCE	1113	HUMANITE NOUVELLE
968	EGALITE	1114	L'OUVRAGE
973	SAINT GERMAIN	1115	LES AMIS DE LA RAISON
978	CONFUCIUS	1117	ROSACE INITIATIQUE
980	SAINT JEAN L'OMEGA	1120	AMITIE ET TOLERANCE
983	L'AIGLE DU DELTA	1127	OSWALD WIRTH
985	GESORACUM LOYAUTE	1128	FRATERNITE ECOSSAISE
987	LE CREUSET	1129	PLOTIN
990	MONTAIGNE TERRE DES HOMMES	1133	LIBERTE
991	LE CENTRE DE L'UNION	1139	ETOILE DE L'EUROPE
992	PHARE DU MONT BELIEN	1140	SOUFFLE DE ST JEAN
993	L'ESPRIT COSMIQUE	1148	L'HEUREUSE HARMONIE
995	VERITE FRATERNELLE	1155	MYKERINOS
998	ATHENA	1157	L'ARCHE D'ESPERANCE
1004	FIDELITE ET LOYAUTE	1159	LE LYS ET L'ACACIA
1005	LE FIL D'ARIANE	1161	LA TRADITION MEDOCAINE
1007	LES OUVRIERS D'HIRAM	1173	LE DELTA QUERCY-ROUERGUE
1010	LE CONTRAT CAVARE	1174	LES FRERES DU PERIGORD
1012	HUMILITE		QUERCY
1014	JOSEPH DE MAISTRE	1179	SAINT JEAN D'ECOSSE
1023	SAINT JEAN D'AGENAIS	1181	LES TEMPLIERS DE SAINT JEAN
1026	LUMIERE EN CEVENNES	1184	LES DISCIPLES ECOSSAIS
1027	ST JEAN DES COLLINES	1189	SIRIUS
1029	CŒURS FIDELES DE L'ARTOIS	1193	MEPI
1032	L'AMBITION CREATRICE	1194	L'IMAGE DU MONDE
1035	SAINTONGE SINCERITE	1200	ST JEAN DU LANGUEDOC
1036	LA SERENITE ECOSSAISE	1201	PIERRES VIVES DU QUERCY
1041	CONNAISSANCE ET PROGRES	1204	SAGESSE ET FRATERNITE
1047	LES OPERATIFS DE ST JEAN	1205	ELOGE DE L'AMOUR
1050	EX TENEBRIS	1206	ALPHA
1057	LES AMIS DE LA PAIX	1210	FRERES ECOS. DE LA GOHELLE
1063	INACCESSIBLE ETOILE	1212	UNION PARFAITE
1069	LA VOIE INITIATIQUE ECOSSAISE	1218	LE TEMPLE UNIVERSEL
1074	FONTAINE DE LUMIERE	1220	DEMOCRATE LOCHOISE
1075	AR MEN	1229	LES PORTEURS DE LUMIERE
1078	LES FILS DE LA LUMIERE	1234	LES FRERES MAÇONS DE ST-JEAN
1084	LES ETERNELS APPRENTIS	1236	L'ATHANOR
1096	ARTS REUNIS	1242	LES FRERES DE LA COLLINE
1099	L'ARCHE DU VERSEAU	1250	TRADITION ET FRATERNITE
1100	LUMIERE DE ST JEAN	1256	LE GAÏAC
1104	LES AMIS DE JEAN MOULIN	1258	L'ETOILE DU MATIN
1105	L'EPI FLAMBOYANT	1261	LA COLLEGIALE

1265	AMITIE ECOSSAISE	1407	ZENITH
1271	LA PAROLE DONNEE	1418	L'ETOILE DU GRANIER
1287	CEPHAS	1436	MICHEL DE RAMSY 293
1293	LES TROIS FRERES DU LEVANT	1447	LE CHEMIN ECOSSAIS
1299	RHOTANOS	1451	PHILIA
1301	LES VEILLEURS DE L'AUBE	1454	SAINT JEAN DE MONTPELLIER
1300	ST JEAN DE LA MEDITERRANEE	1458	FIDELITE ECOSSAISE
1313	VERBUM LUX & VITA MARC BILIS	1461	FORET D'EMERAUDE
1347	LE BANQUET	1463	LE LIS DE SAINT JEAN
1364	LES FRERES DE SAINT JEAN	1468	LA PHILADELPHIE
1368	ASCESE ET HARMONIE	1470	LUMIERE D'ORIENT
1376	FONTAINE INITIATIQUE	1477	GWENN HA DU
1384	GEOMETRIE SACREE	1482	ST JEAN LA TOUR CARREE
1392	TEMPLE INTERIEUR	1494	KAIROS
1395	L'HARMONIE FRATERNELLE	1501	VIA DOMITIA
1396	L'ALLIANCE FRATERNELLE	1513	LES CHEMINS DE L'ETOILE
1402	STELLA THETYS		

D / Commission Juridique

- a préparé la modification des statuts afin de les transmettre à un cabinet spécialisé.

E / Commission des Relations Extérieures & Communication

COMMISSION DES RELATIONS EXTERIEURES

Comme les années précédentes et sous l'impulsion de notre Très Respectable Frère François Dard Grand Hospitalier, notre Association a participé à l'ensemble des Journées des Hospitaliers organisées à travers la France.

Ces rencontres nous ont permis de mieux faire connaître l'Orphelinat et d'insister sur la nécessité de nous aider et aussi de mieux expliquer le rôle des parrains ayant en charge nos Pupilles.

Elles ont été aussi des moments intenses d'échanges entre les familles, la Fraternité que nous avons pu observer entre tous ces enfants que le destin a laissés sans leur papa ont trouvé cette chaleur humaine qui réconforte et aide à supporter ces moments pénibles. Nul doute que de telles Journées doivent être pérennisées afin qu'existe toujours cette Chaîne d'Union, vecteur d'Amour et de Fraternité.

Nous avons ainsi pu également organiser la traditionnelle visite du Tournoi de Roland Garros (Un grand merci à Monsieur le Président de cette Fédération pour sa fidélité à soutenir notre action).

Soulignons aussi la poursuite de la généreuse initiative des Loges du Pays de Cahors qui, pour la 4ème année consécutive a organisé la journée de la Fraternité au profit de nos pupilles. Il nous paraît intéressant que de telles initiatives puissent essaimer à travers nos Régions.

Rappelons enfin que quelques Pupilles ont participé aux séjours de vacances organisés avec bonheur par l'Association CLARTE.

G / Commission Histoire et Archives

- continu son travail de recherche et regroupe toutes les archives se rapportant à l'Orphelinat Maçonnique à la Grande Loge de France, au Grand Orient de France. De même que les archives russes.

IV - RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES

Il sera procédé statutairement lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Juin 2014 au renouvellement du tiers des membres sortants du Conseil d'Administration.

Administrateurs sortants

MM : LAFARIE Michel - MUSSO Gilbert – ROQUES Alain.

*
* *

FAITS MARQUANTS en 2013

Février 2013

Congrès et Réunion des Hospitaliers à Lille : La rencontre des familles n'a malheureusement pas eu lieu faute d'hôtel, dans le secteur, pouvant accueillir tous les invités.

Mars 2013

Réunion des Hospitaliers Sud Ouest :

- Périgueux le 30 - 31 Mars 2013 :
- Rencontre « pupilles et mamans » de la région Sud Ouest, après le Journée régionale des Hospitaliers :

Avril 2013

- le 3 avril, dans les salons de la Grande Loge de France rue Puteaux, en présence de **MM. P. CELERIER, J. BATTISTON, G. DUCLOS, et de M. Marc HENRY**, Grand Maître de la Grande Loge de France, les enfants de Notre Regretté Frère Guy TISSERAND ont été reçus et adoptés par les Frères de l'Atelier n° 582 « AMITIES INTERNATIONALES ».

- Le 7 avril dernier, à MENTON, les enfants de Notre Regretté Frère Benoît DENIS ont été reçus et adoptés par les Frères de l'Atelier n° 1069 « LA VOIE INITIATIQUE ECOSSAISE » où nous étions représentés par M. Michel GRIMALDI, Président de l'Entraide Fraternelle.

- Le 13 avril Congrès et journée des Hospitaliers au Mans.

La rencontre des familles a été annulée, faute de participants, mais ce n'est que partie remise.

Mai 2013

- Rencontre pupilles- mamans le 4 mai à Marseille.

Juin 2013

- Le Samedi 8 juin 2013 « Trophée des légendes ». 40 pupilles et mamans se sont retrouvés autour de **MM. Ph. CELERIER, P. HIRIGOYEN** et Georgette SADIK pour profiter pleinement de cette journée qui a suscité beaucoup de joie aux participants. Comme de coutume un dîner a clos cette sortie dans une agréable ambiance.

- Les Frères du Lot ont organisé le dimanche 9 juin 2013 leur Fête de la Fraternité au profit des orphelins de la Grande Loge de France. Cette journée s'est agréablement déroulée. Les participants ont pu se rendre compte que la Fraternité n'était pas un vain mot mais bien réalité.

- **M. P. DECOUVELAERE** présente sa démission du poste d'Administrateur pour raison personnelle. Tous l'ensemble du Conseil est peiné et regrette cette décision d'un ami de très grandes qualités professionnelles et humaine et assidu.

- **M. Y. SALA** démissionne de la Grande Loge De France et du poste d'Administrateur pour raison personnelle. L'ensemble du Conseil d'Administration est attristé et regrette cette décision d'un homme intègre, un ami travailleur, assidu, chaleureux et éminemment précieux pour l'association.

Juillet 2013

Pour la deuxième année 6 de nos pupilles ont séjournés au centre de vacances « CLARTE », d'Arfeuilles.

- M. Ph. CELERIER ; G. SADIK et les mamans des six pupilles ont participé à la fin du séjour.

Août 2013

4 pupilles ont également séjournés au centre de vacances « CLARTE », d'Arfeuilles.

- Les mamans des 4 pupilles ont également participé à la fin du séjour.

Novembre 2013

Le **Président** de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE et l'ensemble du Conseil d'Administration reçoivent, lors du Conseil d'Administration, le Très Respectable Grand Maître de la Grande Loge de France Marc HENRY accompagné des Très Respectables Frères **Jacques GAGNON**, Grand Secrétaire, **Georges JULES**, Grand Trésorier et **François DARD** Grand Hospitalier de la Grande Loge de France.

Décembre 2013

- Le Congrès de l'Ile de France/Outre - Mer et Orient éloignés a convié les pupilles et leurs mamans à l'arbre de Noël de la Fraternité, ils ont été accueillis par **le Président, M. Philippe CELERIER** accompagné de **MM. G. M. DUCLOS, P. HIRIGOYEN** et **M. J. BATTISTON**.

- M. Jean BATTISTON, accompagné de Georges Marie DUCLOS, Vice Président et Alain MANVILLE, Secrétaire Général Adjoint a participé et présenté SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE à la journée des Hospitaliers de la Région Paris Ile de France à la Grande Loge de France 8 rue Puteaux 75017 Paris.

* *
*

Pour conclure ce rapport moral, nous reproduisons quelques extraits de correspondance reçue.

De la part des Parrains :

Dossier 463 - R.:L.: «LE NIVEAU » - Orient de Saint Raphaël :

« ...tes propos fraternels font chaud au cœur... Ce courrier à pour but de vous remercier pour votre présence et votre action... »

Le Parrain

Dossier 546 - R.:L.: «LES PHILADELPHES ROGER SALENGRO » - Orient de Lille :
« ...Au nom de Camille et des Frères de ma Loge, je te remercie de la reconduction de l'adoption morale de Camille...»

Le Parrain

Dossier 548- R.:L.: «PASTEUR TOL & SPIRIT » - Orient de Dole:
«...Le Vénérable Maître, ses Officiers et l'ensemble des FF.: de P.: T.: S.: 911 à l'Orient de Dole ne remercieront jamais assez l'orphelinat Maçonnique Solidarité Jeunesse pour le soutien et l'aide que vous avez apporté à la pupille Clara, vous lui avez sauvé la vie...»

Le Parrain

Dossier 567 - R.:L.: «AMIS DE JEAN MOULIN » - Orient de Béziers :
« ...Olivier et Alice ont été enchantés. Ils appréhendaient cette rencontre, ils en sont revenu heureux...ils savent qu'ils ne sont plus seul, ils sont « regonflés » de ce qu'ils ont vécu, ils ont échangé, partagé avec d'autres jeunes semblables à eux... En toute sincérité, je ne pensais pas que l'Orphelinat fonctionnait ainsi. Tant d'humanité, de sincérité de votre part à vous tous. J'ai vu et entendu ces mamans, car perdre un mari, un compagnon, élever des enfants, n'avoir que peu d'argent, faire face à toutes les tracasseries administratives, elles méritent toutes notre plus grand respect et profonde admiration..... »

Le Parrain

Dossier 586 - R.:L.: «LES FRERES LIBRES » - Orient de Béziers :
« ...Je viens encore une fois vous remercier au nom de mes trois pupilles, Camille, Clémence et Charlotte... »

Le Parrain

De la part des Pupilles :

Dossier 352 - R.:L.: «L'EVEIL ECOSSAIS » - Orient de Gap :
« ...Je souhaite vous remercier à nouveau pour tout ce que vous réalisez pour n'aider dans mon projet... »

Pierre

Dossier 507 - R.:L.: « ART ROYAL » - Orient de Versailles :
« ... je voudrais vous remercier pour tout ce que vous faites pour ma mère, mes sœurs, mon petit frère et moi-même. ... »

Pierre-Henry

Dossier 549 - R.:L.: « DELTA SAINT CLAIR » - Orient de Sète :
« Le sourire que tu envoies reviens vers toi »

Raphaël

Dossier 567 - R.:L.: « les amis de jean moulin » - orient de Béziers :

« ...Je me rends compte maintenant que sans vous, votre aide, votre soutien moral et financier, avec Alice nous aurions été abandonnés. Je mesure maintenant ce que veut dire le mot fraternité et j'en prends conscience tous les jours... »

Olivier

Dossier 584 - R.:L.: « ANTONIO COEN » - Orient de Mantes la Jolie :

« ...Je remercie pour votre soutien. Cela me touche et me fait très plaisir... »

Charline

De la part des Mères :

Dossier 507 - R.:L.: « ART ROYAL » - Orient de Versailles :

« ...Grâce à vous je me sens moins seule et je sais que je peux compter sur vous à tout moment... »

Mère de 3 pupilles

Dossier 530 - R.:L.: « JOSEPH DE MAISTRE » - Orient de Chambéry :

« ...Je profite de cette occasion pour vous renouveler mes remerciements les plus sincères pour votre soutien à ma fille Léa qui, lui, a permis de poursuivre ses études dans de bonnes conditions... »

Mère de 1 pupille

Dossier 544 - R.:L.: « DAVID D'ANGERS » - Orient d'Angers

« ... merci, sincèrement de l'aide inestimable que vous nous apportez... Yoann et moi tenions à te remercier sincèrement pour ce merveilleux WE. Outre le fait d'aller à Roland Garros, il y a toutes ces rencontres avec d'autres mamans avec qui j'ai pris plaisir à échanger. Cela fait du bien de sortir du quotidien, de laisser les soucis de côté, de sortir de son isolement... et quel bonheur de voir mon Yoann retrouver ses copains Hadrien et Corentin, et de s'en faire de nouveaux comme Marie Charlotte et Alexis. Quel émotion de le voir rire comme il l'a fait ce WE... 1000 fois merci du fond du cœur pour cette parenthèse magique au milieu de cette grande famille. Bonne fin de WE. Amitié. »

Mère de 1 pupille

Dossier 558 - R.:L.: « AMIS DE LA RAISON » - Orient de Toulouse :

« ... vous êtes si chers à notre cœur...Nous avons de la chance de vous avoir à nos côtés... il est important de témoigner à ceux que l'on aime nos sentiments les plus fraternels. Merci de nous donner beaucoup d'Amour et de nous rassurer au quotidien. »

Mère de 3 pupilles

Dossier 574 - r.:l.: « saint jean des arts & de la régularité » - orient de Perpignan :

« ...Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour l'aide que vous apportez à Martin et à moi-même. Votre soutien est indispensable à la poursuite de ses études et de ses ambitions professionnelles... »

Mère de 1 pupille

Dossier 583 - R.: L.: « TERRE D'ETOILES » - Orient d'Avignon:

« ... Pauline et sa maman vous remercient d'avoir organisé la rencontre à Marseille avec les familles du sud de la France. Maintenant, nous savons que nous ne sommes pas seules et avons une grande famille ! Et c'était un moment chaleureux. A bientôt avec toute notre reconnaissance.... »

Mère de 1 pupille

Dossier 587 - R.:L.: « LE COTRAT CAVARE » - Orient de Cavaillon :

« ...C'est avec une immense joie et une vive émotion que j'ai accueilli votre lettre de renouvellement de soutien pour l'année prochaine. Pour ma part, c'est un soulagement et votre aide me permet d'aborder cette nouvelle année plus sereinement. Guillaume est très honoré de la confiance que vous lui faite en lui octroyant une prime d'encouragement pour ses études. C'est pour lui très réconfortant et stimulant de se sentir épauler .Entre vous, sa famille, ses parrains, sa marraine, je pense que Guillaume a toutes les chances de s'assurer un bon avenir, du moins c'est ce qu'on lui souhaite, à lui de s'investir.

Guillaume et mes enfants se joignent à moi pour vous remercier de toute l'aide que vous nous apportez... »

Mère de 1 pupille

*
* *

Nous vous avons présenté le travail fait en commun par les Administrateurs. Le Conseil d'Administration a œuvré dans la sérénité et l'amour pour le plus grand bien de ceux dont l'Association a la charge.

Nous espérons que l'Assemblée Générale Ordinaire voudra bien approuver l'action du Conseil d'Administration pour l'exercice 2013.

Le Secrétaire Général
Patrick HIRIGOYEN

Le Président
Philippe CELERIER

Approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration dans sa séance du Mercredi 19 Février 2014.

R A P P O R T F I N A N C I E R

POUR L'EXERCICE 2013

Messieurs,

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter à l'Assemblée Générale le rapport financier pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2013.

Ce rapport comprend trois parties :

- I. Examen des comptes de l'exercice 2013 et proposition d'affectation du bénéfice de fonctionnement de l'exercice clos le 31 Décembre 2013.
- II. Le budget prévisionnel 2014 modifié et le budget prévisionnel de l'année 2015.
- III. Le rapport du Commissaire aux Comptes.

I- EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice 2013 font l'objet d'une présentation conforme au nouveau plan comptable et comportent :

1. Le bilan comparé avec celui de l'exercice précédent.
2. Le compte de fonctionnement comparé avec celui de l'exercice précédent.
3. L'annexe comportant les commentaires des principaux postes de chacun des documents précédents en les comparant à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2013 présente un total de bilan de 1 608 499 € et un total du compte de fonctionnement de 529 181 € dégageant un Excédent de fonctionnement de 32 671 €.

L'exercice d'une durée de 12 mois recouvre la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- Continuité de l'association ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 504	9 504			28	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	60 980		60 980	3,79	60 980	3,87
Constructions	242 263	175 493	66 770	4,15	74 616	4,74
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	33 164	21 521	11 643	0,72	14 868	0,94
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés					100 789	6,40
Prêts						
Autres immobilisations financières	281		281	0,02	281	0,02
TOTAL (I)	346 191	206 518	139 674	8,68	251 562	15,98
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	20 876		20 876	1,30	6 744	0,43
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 404 511		1 404 511	87,32	1 218 533	77,40
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	41 809		41 809	2,60	96 252	6,11
Charges constatées d'avance	1 630		1 630	0,10	1 340	0,09
TOTAL (II)	1 468 825		1 468 825	91,32	1 322 869	84,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 815 016	206 518	1 608 499	100,00	1 574 431	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 097 089	88,21	1 115 848	70,87
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	467 046	29,04	467 046	29,86
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	32 671	2,03	-18 759	-1,18
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 596 806	89,27	1 564 135	89,35
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 149	0,07		
. Organismes sociaux	1 505	0,09	1 394	0,09
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 804	0,17	2 545	0,16
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 234	0,39	6 358	0,40
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	11 693	0,73	10 296	0,65
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 608 499	100,00	1 574 431	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services											
Chiffres d'Affaires Nets											

Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits			420 876	100,00		413 736	100,00		7 140		1,73
Total des produits d'exploitation (I)			420 876	100,00		413 736	100,00		7 140		1,73
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			85 568	20,33		112 698	27,24		-27 130		-24,06
Impôts, taxes et versements assimilés			1 472	0,35		1 696	0,41		-224		-13,20
Salaires et traitements			12 273	2,92		25 979	6,28		-13 706		-52,75
Charges sociales			2 857	0,68		7 351	1,78		-4 494		-61,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 100	2,64		11 589	2,80		-489		-4,21
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			380 436	90,39		440 154	106,39		-59 718		-13,56
Total des charges d'exploitation (II)			493 706	117,30		599 468	144,89		-105 762		-17,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-72 830	-17,29		-185 732	-44,88		112 902		60,79
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			34 325	8,16		35 319	8,54		-994		-2,80
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			34 325	8,16		35 319	8,54		-994		-2,80
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			34 325	8,16		35 319	8,54		-994		-2,80
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-38 505	-9,14		-150 413	-36,34		111 908		74,40

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73 980	134 199	-60 219	-44,86
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	73 980	134 199	-60 219	-44,86
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	73 980	134 199	-60 219	-44,86
Participation des salariés (IX)	2 804	2 545	259	10,18
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	529 181	583 254	-54 073	-9,26
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	496 510	602 013	-105 503	-17,52
RÉSULTAT NET	32 671 <i>Bénéfice</i>	-18 759 <i>Perte</i>	51 430	274,16
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 504	9 504			28	0,00
<i>Licences Logiciels</i>	9 504		9 504	0,59	9 504	0,60
<i>Amortissement des logiciels</i>		9 504	-9 504	-0,58	-9 475	-0,59
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
 Terrains	60 980		60 980	3,79	60 980	3,87
<i>Terrains</i>	60 980		60 980	3,79	60 980	3,87
Constructions	242 263	175 493	66 770	4,15	74 616	4,74
<i>Constructions</i>	235 381		235 381	14,83	235 381	14,95
<i>Installations generales</i>	6 882		6 882	0,43	6 882	0,44
<i>Constructions</i>					-160 765	-10,20
<i>Dot'amortissements</i>		168 611	-168 611	-10,47		
<i>Amortist travaux construction</i>		6 882	-6 882	-0,42	-6 882	-0,43
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	33 164	21 521	11 643	0,72	14 868	0,94
<i>Install. gene. agenc. amenag. div.</i>	17 047		17 047	1,06	17 047	1,08
<i>Materiel de bureau et informatique</i>	6 857		6 857	0,43	6 857	0,44
<i>Mobilier</i>	9 260		9 260	0,58	9 260	0,59
<i>Amortissement agencements</i>		8 805	-8 805	-0,54	-7 101	-0,44
<i>Amortissements matériel bureau</i>		6 552	-6 552	-0,40	-5 746	-0,35
<i>Amortissement mobilier</i>		6 164	-6 164	-0,37	-5 448	-0,34
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
 Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés					100 789	6,40
<i>Emprunt Etat 4 % OAT</i>					100 000	6,35
<i>Intérêts courus à recevoir</i>					789	0,05
Prêts						
Autres immobilisations financières	281		281	0,02	281	0,02
<i>Depots et cautionnements versés</i>	281		281	0,02	281	0,02
TOTAL (I)	346 191	206 518	139 674	8,88	251 562	15,98
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
 Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2013				31/12/2012	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	20 876		20 876	1,30	6 744	0,43
PAR_Cotizat_FF / GLDF	20 876		20 876	1,30	6 744	0,43
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 404 511		1 404 511	87,32	1 218 533	77,40
Actions	182 681		182 681	11,36	26 982	1,71
Compte Livret CCM TONIC +	271 899		271 899	16,90	263 567	16,74
O.P.C.V.M. ECOFI crédit coop	250 901		250 901	15,60	250 901	15,94
Bon Capital Association	590 000		590 000	36,68	590 000	37,47
Autres valeurs mob. et creanc. ass	153		153	0,01	153	0,01
Parts CREDIT COOPERATIF	55 472		55 472	3,45	53 993	3,43
Inter. courus/ Obligat'(Bons)	53 406		53 406	3,32	32 939	2,09
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	41 809		41 809	2,60	96 252	6,11
Chèques à encaisser	5 670		5 670	0,35	11 885	0,75
Banque CREDIT MUTUEL	26 045		26 045	1,62	74 127	4,71
CREDIT COOPERATIF	8 713		8 713	0,54	8 912	0,57
Chèques postaux	779		779	0,05	810	0,05
Caisse siege social	602		602	0,04	519	0,03
Charges constatées d'avance	1 630		1 630	0,10	1 340	0,09
Charges constatees d'avance	1 630		1 630	0,10	1 340	0,09
TOTAL (II)	1 468 825		1 468 825	91,32	1 322 869	84,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 815 016	206 518	1 608 499	100,00	1 574 431	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 097 089	68,21	1 115 848	70,87
Fond assoc. sans droits de reprise	1 067 310	66,35	1 089 346	69,19
Réserve financière	29 779	1,85	26 501	1,68
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	467 046	29,04	467 046	29,66
Réserve Legs	467 046	29,04	467 046	29,66
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	32 671	2,03	-18 759	-1,18
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 596 806	99,27	1 564 135	99,35
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 149	0,07		
Personnel - rémunérations dues	1 149	0,07		
. Organismes sociaux	1 505	0,09	1 394	0,09
Sécurité sociale	1 172	0,07	1 035	0,07
Mutuelles	37	0,00	39	0,00
Caisse de retraites et prévoyance	296	0,02	320	0,02
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 804	0,17	2 545	0,16
Etat impôt sur les bénéfices	2 804	0,17	2 545	0,16
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 234	0,39	6 358	0,40
Divers -Charges à payer	6 234	0,39	6 358	0,40

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 15/04/2014

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	11 693	10 296
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 608 499	1 574 431

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			420 876	100,00	413 736	100,00	7 140	1,73
Cotisations			420 876	100,00	413 736	100,00	7 140	1,73
Total des produits d'exploitation (I)			420 876	100,00	413 736	100,00	7 140	1,73
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			85 568	20,33	112 698	27,24	-27 130	-24,06
Fournitures non stock. eau, énergie			1 246	0,30	866	0,21	380	43,88
Fournit. entretien & petit equip.			281	0,07	82	0,02	199	242,68
Fournitures administratives			2 486	0,59	2 079	0,50	407	19,58
Charges / nettoyage_local			1 478	0,35	1 860	0,45	-382	-20,53
Charges locatives et de copropriété			2 420	0,57	2 088	0,50	332	15,90
Entretiens-réparations					3 445	0,83	-3 445	-100,00
Entretien sur biens mobiliers			259	0,06			259	N/S
Entretien ELM			184	0,04	176	0,04	8	4,55
Primes d'assurance			2 188	0,52	2 042	0,49	146	7,15
Honoraires			10 370	2,46	8 228	1,99	2 142	26,03
FRAIS PUB REL.PUB 150 ANS					52 291	12,64	-52 291	-100,00
Frais d'assemblée			1 892	0,45	1 452	0,35	440	30,30
Catalogues et imprimés			6 500	1,54			6 500	N/S
Divers (Dons)			5 260	1,25	300	0,07	4 960	N/S
Frais de sortie des pupilles			24 821	5,90	11 480	2,77	13 341	116,21
Frais de déplacements					1 853	0,45	-1 853	-100,00
Missions			21 377	5,08	10 786	2,61	10 591	98,19
Receptions					7 193	1,74	-7 193	-100,00
Frais timbres et affranchissements			2 209	0,52	3 037	0,73	-828	-27,25
Orange Wanadoo téléphone			2 243	0,53	2 347	0,57	-104	-4,42
FRAIS POSTAUX 150 ANS					638	0,15	-638	-100,00
Services bancaires et assim.			355	0,08	454	0,11	-99	-21,80
Impôts, taxes et versements assimilés			1 472	0,35	1 696	0,41	-224	-13,20
Part. employ. a form. prof. cont.			89	0,02	340	0,08	-251	-73,81
Taxes foncières			704	0,17	690	0,17	14	2,03
Autres impots locaux			679	0,16	666	0,16	13	1,95
Salaires et traitements			12 273	2,92	25 979	6,28	-13 706	-52,75
Rémunération du personnel					25 365	6,13	-25 365	-100,00
Salaires appointements commissions			11 811	2,81			11 811	N/S
Indemnités et avantages divers			462	0,11	614	0,15	-152	-24,75
Charges sociales			2 857	0,68	7 351	1,78	-4 494	-61,12
Charges de secur. soc. et prevoy.			2 694	0,64	7 270	1,76	-4 576	-62,93
Medecine du travail, pharmacie			163	0,04	81	0,02	82	101,23
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 100	2,64	11 589	2,80	-489	-4,21
Dotat* aux amortissements			11 100	2,64	11 589	2,80	-489	-4,21
Dotations aux provisions sur immobilisations								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	380 436	440 154	-59 718	-13,56
Alloc* regroup* 2012		369 369	-369 369	-100,00
Allocations 1er trimestre	76 102		76 102	N/S
Allocations 2* trimestre	78 018		78 018	N/S
Allocations 3* trimestre	71 202		71 202	N/S
Allocations 4* trimestre	70 877		70 877	N/S
Allocations exceptionnelles	8 945		8 945	N/S
ALLOC EXCEP. 3ème CYCLE	7 000	12 300	-5 300	-43,08
Primes été	19 600		19 600	N/S
Primes hiver	20 000		20 000	N/S
primes ETE + HIVER 2012		41 200	-41 200	-100,00
Prix encouragement	4 640	3 800	840	22,11
Aides exceptionnelles	24 053	13 485	10 568	78,37
Total des charges d'exploitation (II)	493 706	599 468	-105 762	-17,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-72 830	-185 732	112 902	60,79
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	34 325	35 319	-994	-2,80
Revenus valeurs mobil. placement	34 325	35 319	-994	-2,80
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	34 325	35 319	-994	-2,80
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	34 325	35 319	-994	-2,80
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-38 505	-150 413	111 908	74,40
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73 980	134 199	-60 219	-44,86
Dons / loges	49 829	25 164	24 665	98,02
Dons individuels	24 101	12 136	11 965	98,59
150 ANS (Médailles + Dons)	50	60 753	-60 703	-99,91
Contribut* volontaires (LEGS)		31 066	-31 066	-100,00
Produits except* / opérat* gest*		5 080	-5 080	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	73 980	134 199	-60 219	-44,86
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	73 980	134 199	-60 219	-44,86
Participation des salariés (IX)				

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Impôts sur les bénéfices (X)	2 804	0,67	2 545	0,62	259	10,18
Impôts/ Produits financiers	2 804	0,67	2 545	0,62	259	10,18
Total des Produits (I+III+V+VII)	529 181	125,73	583 254	140,97	-54 073	-9,26
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	496 510	117,97	602 013	145,51	-105 503	-17,52
RÉSULTAT NET	32 671	7,76	-18 759	-4,52	51 430	274,16
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

COMMENTAIRE SUR LA SITUATION COMPAREE DES BILANS AU 31 DECEMBRE 2013 ET 2012

BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

1. Locaux :

Local à usage de bureaux acquis en juillet 1992 qui figure au bilan comme suit :

Terrain	60 980 €
Constructions	235 381 €
Agencements des constructions (totalement amortis)	<u>6 882 €</u>
	<u>Soit une valeur brute globale de 303 243 €</u>
<u>Moins</u>	
Amortissements cumulés / Constructions et Agencements :	< <u>175 493 €</u> >
	<u>Valeur nette des constructions 127 750 €</u>

Le conseil d'administration attire particulièrement l'attention des sociétaires :

- le terme locaux à usage de bureaux recouvre le seul appartement d'une superficie totale de 95m² comprenant cinq pièces utilisées comme suit : une pièce pour le secrétariat, une pièce pour les membres du bureau, deux pièces réunies en une pour les réunions du Conseil d'Administration et pour les réunions des commissions et une pièce pour les archives.
- Les travaux engagés en 2007 (suppression d'une cloison) pour la création de la salle de réunion et la rénovation des fenêtres et fermetures, s'élèvent à 17 047 € ; l'amortissement pratiqué à ce jour s'élève à 8 805 €.

2. Mobilier et matériel de bureaux

Les matériels de bureautique ont été en partie renouvelés, suite à la restructuration des bureaux (photocopieur, imprimante et vidéo projecteur), la charge est étalée sur trois à cinq ans et leur valeur totale est de 6 857 €.

L'amortissement pratiqué à ce jour est de 6 552 €.

Le mobilier de bureau acquis pour 9 260 €, est amorti entre 5 et 10 ans. Le cumul des amortissements pratiqués à fin décembre 2013 s'élève à 6 164 €.

3. Portefeuille

Les obligations « Emprunt d'Etat 4% » souscrites en février 2004, échues en Octobre 2013, pour 100 000 € ont été entièrement remboursées.

4. Provision pour fonds de roulement concernant l'immeuble contenant les bureaux

281 €

Dans le compte « Avance sur Copropriété » figure un règlement effectué suite à un appel de fonds dans le cadre de la loi SRU pour 281 €.

ACTIF CIRCULANT - VALEUR REALISABLES

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

➤ Des créances pour un montant total de 20 876 € :

> Créance sur la Grande Loge de France : 20 876,00 €
(cotisations dues par la GLDF à SJOM à la date du 31 décembre 2013)

Soit un total de créances de : 20 876,00 €

➤ Des valeurs mobilières pour un montant total de 1 404 511 €

détaillées comme suit lors de la clôture de l'exercice :

* parts sociales « Crédit Mutuel » 55 624,50 €
* un Livret Bleu et Orange Association (intérêts inclus) : 182 680,51 €
* 7 bons de Caisse à échéance 1^{er} juin 2016 d'une valeur totale de : 590 000,00 €
* intérêts courus au 31/12/2013 sur bons de caisse et Livret : 53 405,66 €
* 25 parts de FCP ECOFI 12 mois (Crédit Coopératif) 250 900,50 €
(valeur au 31/12/2013 : 265 491, plus value latente 14 591€)
* C.A.T. TONIC CROISSANCE 8 ans : 271 899,42 €

Montant total des Valeurs Mobilières : 1 404 510,59 €

➤ Des disponibilités pour un montant total de : 41 809,00 €

➤ Des charges constatées d'avance, relatives à l'exercice 2014 pour un montant total de : 1 630,00 €

BILAN - PASSIF

FONDS DE DOTATION ASSOCIATIF

D'un montant total de 1 097 089 €, il comprend :

- Le fonds associatif proprement dit qui présente un solde de 1 067 310 €, correspondant à environ 2 années de fonctionnement.
- Une réserve financière, actuellement de 29 779 €, que nous proposons de doter de 3 152 € correspondant à 10% du résultat financier net (c'est-à-dire après impôt) de l'exercice clos en 2013, ce qui portera son solde à 32 931 €.

AUTRES RESERVES

Elles s'élèvent à 467 046 €.

DETTES

Cette rubrique comporte principalement les postes suivants :

° Des dettes sociales et fiscales pour un montant de 5 458 €

Elles comprennent :

- le salaire (net à payer) de décembre 2013 pour 1.149 €,
- les charges sociales du 4^{ème} trimestre 2013 pour 1.505 €,
- l'impôt dû sur les produits financiers de l'exercice 2013 pour 2.804 €.

° Des allocations et diverses sommes à payer pour un total de 6 234 €

> Ce solde comprend essentiellement :

- le solde des honoraires comptables et de commissariat aux comptes pour 5 263 €,
- et des frais généraux divers restant à payer pour un total de 971 €.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce sont les cotisations perçues en provenance de la GLDF qui figurent dans cette rubrique. Elles sont de 420.876 €, en légère hausse de + 1,73 % entre 2012 et 2013.

DONS

(En rubrique « PRODUITS EXCEPTIONNELS »)

Les dons des loges à SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE sont en augmentation de 24 665 €, par rapport à ceux de l'année 2012.

Les dons individuels, sont également en augmentation, de 12 015 € par rapport à ceux de l'année 2012.

PRODUITS FINANCIERS

L'emprunt Obligataire d'Etat remboursé cette année est rémunéré au taux de 4% ; ce qui a généré des intérêts annuels de 4 005 €.

Ces revenus sont soumis à l'impôt au taux réduit de 10%.

Les comptes sur Livret :

Ils sont rémunérés au taux de 1.25 % nets d'impôt en ce qui concerne le Livret Bleu, au taux de 3.11 % pour le Compte à Terme TONIC CROISSANCE 8 ans.

Les revenus du C.A.T. Tonic Croissance sont soumis à l'impôt au taux de 24%, tout comme les 1 479,70 d'intérêts financiers générés par les parts sociales du Crédit Mutuel détenues.

Les sept Bons Capital Association, tous à échéance au 1^{er} juin 2016 sont répartis comme suit:

- Un de 40 000 €
- Un de 50 000 €
- Cinq de 100 000 € chacun

rémunérés au taux actuariel de 3,57 % (avant déduction de la retenue à la source).

=> Par conséquent, voici la décomposition du résultat financier (compte tenu de l'impôt sur les bénéfices y afférent) :

* Intérêts s/ les obligations du trésor	+ 3 346,37 €
* Intérêts s/ le Livret Bleu Association et le Livret Orange	+ 698,85 €
* Intérêts s/ le C.A.T. TONIC CROISSANCE	+ 8 409,28 €
* Intérêts s/ les Bons de Caisse Capital Association (à 5 ans : provision)	+ 20 390,40 €
<u>(plus) :</u>	
* Revenus des parts sociales Crédit Mutuel	+ 1 479,70 €
<u>(moins) :</u>	
* Impôt sur les revenus financiers	- 2 804,00 €
soit un résultat financier net :	<u>+ 31 520,60 €</u>

CHARGES D'EXPLOITATION

Les détails des soldes de ces charges figurent dans le compte de fonctionnement ci-joint.

Voici les principaux agrégats de ces charges d'exploitation (Ex 2013 / Ex 2012) :

	<u>Au 31/12/2013</u>	<u>Au 31/12/2012</u>
Charges externes	85 568 €	112 698 €
(dont : Charges/ actions culturelles pour les pupilles = 24.821 €)		
	1 472 €	1 696 €
Impôts et taxes diverses		
Salaires & Charges (soit : Salaires : 12 273 € et charges sociales : 2 857 €)	15 130 €	33 330 €
Dotations aux amortissements	11 100 €	11 589 €
<u>SOUS TOTAUX INTERMEDIAIRES</u>	<u>113 270 €</u>	<u>159 313 €</u>
Et :		
Versements faits aux pupilles (Allocations)	380 436 €	440 154 €
<u>TOTAUX GENERAUX</u>	<u>493 706 €</u>	<u>599 467 €</u>

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Au cours de l'année 2013, nous avons enregistré un excédent net de (+) 32 671 € contre un déficit net de (–) 18 759 € en 2012.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 32 671 € au fonds de dotation.
Et de prélever sur ce même fonds 3 152 € afin de les affecter à la réserve statutaire, au titre du résultat financier.

II LE BUDGET PREVISIONNEL 2014 MODIFIE ET LE BUDGET PREVISIONNEL 2015.

Votre Conseil vous propose d'adopter le budget 2014 en rectifiant le budget primitif voté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2013, et le budget prévisionnel 2015 comme suit :

Budget 2014 Modifié			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations à 13.50 € (# 31 630 sociétaires)	427 000	<u>1/Pupilles en adoption « Totale »</u> Allocations	320 000
Dons	55 000	Complément exceptionnel pour études supérieures	7 000
Produits financiers	35 000	<u>2/Pupilles en adoption « Totale » et « Morale »</u> Aides Exceptionnelles (dont aide pour séjour avec Ass. Clarté)	30 000
		Primes de vacances	40 000
		Prix d'encouragement	5 000
		Actions sociales et culturelles	45 000
		Frais Généraux	70 000
TOTAL	517 000	TOTAL	517 000

Budget 2015			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations à 13.50 € (# 32 150 sociétaires)	434 000	<u>1/Pupilles en adoption « Totale »</u> Allocations	326 000
Dons	55 000	Complément exceptionnel pour études supérieures	7 000
Produits financiers	35 000	<u>2/Pupilles en adoption « Totale » et « Morale »</u> Aides Exceptionnelles (dont aide pour séjour avec Ass. Clarté)	30 000
		Primes de vacances	40 000
		Prix d'encouragement	5 000
		Actions sociales et culturelles	45 000
		Frais Généraux	71 000
TOTAL	524 000	TOTAL	524 000

NOTA :

Les Frais Généraux regroupent les Charges Externes, les Impôts Fonciers et les Taxes, les Salaires, les Charges Sociales, les Amortissements, les Provisions, ainsi que les Impôts sur les produits financiers.

III - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

SOLIDARITE JEUNESSE

SOLIDARITE JEUNESSE
90, rue du Fbg Saint Martin
75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2013
Pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de SOLIDARITE JEUNESSE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Nous avons procédé à nos propres appréciations en application des dispositions de l'article L 823.9 du Code de Commerce sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les comptes de l'exercice 2013 sont en concordance avec le budget initial 2013, indiquant un suivi de l'exécution budgétaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes sociaux pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris le 05 Mai 2014

Gérard EMARD

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Certified Public Accountant (CPA) - USA

représentant légal de BAKER TILLY AUDALIAN

